

27 JUN 1966

202-65/1-69/34/9 2435
RECUEIL DES JOURNAUX DES H.E.C.
BIBLIOTHEQUE,
535 Viger,
MONTREAL 24, P.Q.

LES AFFAIRES

HEBDOMADAIRE D'INFORMATION FINANCIERE, INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE

635 HENRI-BOURASSA EST

MONTREAL 12

25 cents

Un important problème en suspens dans le domaine des perspectives boursières concerne la faiblesse qui semble s'être emparée du marché de l'automobile. Bien qu'il soit encore prématuré de dire si la régression des ventes est purement temporaire ou si elle constitue un renversement définitif d'une tendance cyclique à la hausse exceptionnellement longue, les données de l'industrie automobile sont devenues d'emblée les indicateurs économiques les plus sensibles et les plus étroitement suivis. En effet, les premières graines de suspicion sont maintenant suffisamment levées pour laisser croire que l'expansion économique, et par conséquent la progression des bénéfices, pourrait être prise entre deux forces: les politiques de modération, qui sont en voie de renforcement et l'apathie des consommateurs, qui semble s'être fait jour dans un secteur limité mais qui pourrait rapidement gagner un large front.

(Commentaires d'actualité - Greenshields Inc.)

Tandis que la demande mondiale de papier journal augmente, le Canada y supplée:

La production de papier journal: un record

La production canadienne de papier journal a établi de nouveaux records au mois de mai et continue de s'accroître. Les expéditions en mai ont atteint 776,589 tonnes; la production a été la seconde parmi les meilleures en un mois depuis les débuts de l'industrie papetière au pays, avec 734,858 tonnes. La consommation en mai aux Etats-Unis affichait également un record: 832,366 tonnes. Ainsi, la consommation américaine a dépassé de six p.c. celle de tout autre mois précédent.

Selon l'Association canadienne des producteurs de papier, les usines canadiennes ont produit en mai 734,858 tonnes, soit à 96.5 p.c. de leur capacité de production, environ 13.4 p.c. davantage que la production de mai 1965. C'est en mars 1966 que le record de production en un mois a été établi: 737,627 tonnes.

Chaque jour ouvrable, 25,367 tonnes de papier journal sortent des usines canadiennes, soit 6.2 p.c. de plus que la moyenne de l'an dernier et la troisième en importance de toute l'histoire de l'industrie papetière canadienne. En novembre 1965, la production quotidienne s'était établie à 25,929 tonnes et en avril 1966, à 24,491 tonnes.

Les expéditions

Les expéditions canadiennes de papier journal au mois de mai ont atteint 776,589 tonnes, une augmentation de 12.3 p.c. par rapport à mai 1965. Le record précédent 732,003 tonnes datait du mois d'avril dernier.

Les Etats-Unis ont absorbé 621,393 tonnes de papier journal, quelque 16.8 p.c. de plus que le mois précédent; de même les expéditions aux usagers canadiens avec 59,923 tonnes, représentent 14.1 p.c. de plus.

Par contre, les expéditions outre-mer ont diminué de 10.8 p.c. pour atteindre 95,273 tonnes. Les grèves dans les ports du Saint-Laurent seraient surtout la cause de cette diminution.

Depuis un an, la consommation du papier journal aux Etats-Unis a augmenté de 10.2 p.c.

Les sociétés papetières canadiennes et américaines avaient en entrepôt au mois de mai 1,168,287 tonnes de papier journal, en comparaison de 1,022,407 tonnes à la fin de mai 1965.

Les pages de publicité dans les journaux de 52 villes des Etats-Unis à la fin du premier trimestre

de l'année avaient connu un accroissement de 7.2 p.c. par rapport à la période correspondante de 1965.

L'augmentation des pages de publicité dans les revues américaines s'est établie à 4.3 p.c.

En 1966

Depuis le début de l'année, en cinq mois, la production canadienne de papier journal a connu une activité record, tant du côté production que de celui des expéditions.

Les usines ont produit à 95.4 p.c. de leur capacité de production; la production totale s'est établie à 3,503,628 tonnes de papier journal, une augmentation de 80,278 tonnes sur les 3,108,682 tonnes

de la période correspondante de l'an dernier; l'accroissement a donc été de 12.7 p.c.

Les expéditions au cours de la même période ont atteint le total de 3,423,350 tonnes soit 13.4 p.c. de plus qu'en 1965.

Les acheteurs américains ont réclamé 16.1 p.c. de plus de papier journal canadien et en ont acheté 2,766,083 tonnes depuis le début de l'année. Les achats au pays par les consommateurs canadiens ont accusé une augmentation de 9 p.c., avec 265,238 tonnes.

Les expéditions outre-mer ont quelque peu diminué par rapport aux premiers six mois de l'an dernier, avec 392,029 tonnes, soit 950 tonnes de moins.

La dernière vente de blé à l'URSS affecterait le marché domestique

Le ministre du commerce, M. Robert H. Winters, a signé à Moscou avec M. N. S. Patolichev, ministre du commerce extérieur de l'U.R.S.S., un protocole en vue de prolonger pour une autre période de trois ans l'accord commercial entre le Canada et l'U.R.S.S. L'accord qui expire le 17 avril 1969 pourra être renouvelé par consentement mutuel. Le ministre a annoncé en même temps qu'un accord est intervenu entre la Commission canadienne du blé et l'Exportkhleb, organisme soviétique chargé du commerce des céréales, au sujet de l'achat de blé et de farine au cours des trois prochaines années. Aux termes d'un contrat signé à Moscou entre la Commission et l'Exportkhleb, l'organisme soviétique s'est engagé à acheter 9 millions de tonnes fortes (environ 336 millions de boisseaux) de blé et de farine du Canada qui seront expédiés de ports canadiens durant les trois prochaines campagnes agricoles commençant le 1er août 1966. Aucune entente intergouvernementale n'a été conclue visant les conditions de financement. La valeur de ce blé s'établit à quelque \$800 millions.

Dans le cadre du contrat global, la Commission a signé un contrat particulier avec Exportkhleb aux termes duquel elle expédiera trois millions de tonnes fortes (environ 112 millions de boisseaux) de blé et de farine au cours de la première année de l'entente.

M. Winters a affirmé: "Je suis très heureux que ces négociations aient pu être menées à bonne fin. La décision de l'U.R.S.S. d'acheter encore des quantités aussi considérables de blé canadien est très encourageante pour nous."

A mon avis l'accord commercial conclu ici à Moscou constitue une

autre étape importante du développement de nos échanges avec l'U.R.S.S."

Il s'agit du plus important contrat commercial triennal pour une quantité déterminée de farine et de

blé canadiens. Depuis 1963, l'U.R.S.S. a acheté 478 millions de boisseaux d'une valeur approximative d'un milliard de dollars. Le nouveau contrat portera l'en-

(Suite à la page 2)

Une usine de \$4 millions sera construite à Duberger

Une usine de \$4 millions, pour la fabrication de boîtes de carton ondulé, de la division Hinde and Dauch de Domtar Packaging Limited, sera établie, rue centrale, à Duberger, dans la banlieue de Québec.

On y aménagera tout l'équipement nécessaire à la production de produits de carton ondulé, y compris un onduleur, une presse à imprimer, une installation de finissage, etc.

Le personnel d'environ 100 personnes comprendra une équipe de vendeurs en plus des départements essentiels tels que le laboratoire d'emballage, la conception des ébauches sur la surface des boîtes et autres services techniques. On a créé ce nouvel établissement pour répondre aux besoins des clients de Québec, mais il fournira également un service amélioré à la région environnante.

Le président de Domtar, M. W. N. Hall, a présenté le premier ministre, M. Johnson en français au moment d'annoncer le nouvel aménagement. Le premier ministre, après avoir remercié M. Hall de cette délicatesse, a réaffirmé que le gouvernement qu'il dirige est favorable à l'entreprise privée et est si bien disposé envers le capital qui voudra jouer son rôle dans le développement dynamique du Québec tout en respectant les particularités de la province française. On sait que Domtar veut investir environ \$100 millions

dans la province de Québec au cours des prochaines années.

La fabrique de Duberger marquera la plus récente étape dans le programme d'expansion de la société Domtar.

Le plus important investissement est celui de Lebel-sur-Quévillon, dans le nord-ouest de l'Abitibi, où l'on construit présentement une fabrique de pâte kraft blanchie au coût de \$71 millions; on prévoit mettre cette usine en marche au début de l'an prochain.

Domtar construit également à Lebel-sur-Quévillon une usine de produits chimiques où l'on utilisera le sel Sifto, un produit de la société, pour obtenir des agents de blanchiment et du sulfate de soude.

Domtar continue d'agrandir son centre de recherches de Senneville, à l'extrémité ouest de l'île de Montréal. De plus on achève le projet de modernisation de \$12 millions à l'usine de papier kraft et de carton pour boîtes de Windsor (Qué.).

Une filiale de Domtar Chemicals Limited, Chemical Developments of Canada Limited, a construit un nouveau siège social, un laboratoire et un entrepôt à Pointe Claire; à l'ouest de Montréal; les nouveaux locaux sont occupés depuis le printemps.

Domtar Packaging Limited a fait l'acquisition de Plastic Packaging Products Ltd., une firme située à Saint-Laurent, banlieue de Montréal, où l'on fabrique des contenants de plastique pour produits alimentaires.

Une usine de pâte mécanique sera-t-elle établie à Cap Chat?

La compagnie James Richardson Limitée, qui nourrit depuis quelques années le projet d'établir une usine de pâte mécanique à Cap Chat, serait à la veille de conclure les dernières ententes qui amorceront ce projet de \$4 millions. Le président, M. James G. Russell et MM. Louis Landry et Raymond Lemieux, respectivement secrétaire-trésorier et directeur de la compagnie, qui ont fait part des démarches en cours auprès du gouvernement pour obtenir la matière première.

Cette société est établie à Cap Chat depuis 75 ans et se spécialise dans le bois de sciage, planches, madriers et lattes. Environ la moitié de sa production est vendue en Angleterre et le reste aux Etats-Unis et au Canada.

Le projet de fabrication de pâte de bois nécessitera la transformation de l'usine actuelle et elle sera alimentée des copeaux et résidus de bois provenant de la scierie Richardson et de celle de la compagnie Couturier, de Marsoui.

Un comité spécial coordonne la politique économique du gouvernement québécois

La politique économique du gouvernement sera coordonnée par un comité spécial qui sera composé du premier ministre Daniel Johnson et des ministres de l'éducation, des finances, du travail, de l'industrie et du commerce et des richesses naturelles.

Treize ministres avec portefeuilles administrent la province de Québec sous la direction du nouveau premier ministre, M. Daniel Johnson, qui a également invité huit autres députés à entrer dans le conseil

exécutif comme ministres d'Etat attachés à divers ministères.

En vertu de la loi, le nombre des ministères est de vingt et le lieutenant-gouverneur en conseil peut nommer un membre du Conseil exécutif, qui exerce la profession d'avocat depuis au moins 15 ans, solliciteur général. La loi ne limite pas le nombre des membres de l'Exécutif. Sur un total de 95 membres de l'Assemblée Législative, le dernier gouvernement était composé de vingt ministres.



QUI, POURQUOI, COMMENT

SONDAGE DE MARCHÉ

par

Jean-Claude de BROUWER

Un modèle de questionnaire

A l'aide de commentaires théoriques et de quelques exemples pratiques, nous avons exposé au cours des sept articles précédents comment l'on obtient le moyen de chercher et trouver auprès de sa clientèle, de son auditoire, de ses lecteurs, etc., des informations utiles à la solution d'un problème défini. Nous allons voir un peu plus loin un modèle possible de questionnaire structuré destiné à assister la compagnie "All-Butter Ltd." dans son problème de vente de biscuits dans la province de Québec.

Ce modèle a été construit en tenant compte des critères présentés dans l'article VII. Ce questionnaire est fait pour des mères de familles d'expression française qui administrent le budget alimentaire de la famille. Il serait administré directement au moyen d'entrevues face-à-face, c'est-à-dire que des enquêtrices se rendraient à domicile et enregistreraient elles-mêmes les réponses sur les questionnaires.

De ce questionnaire seront omises les formules habituelles de présentation de l'enquêtrice, du but de l'étude ainsi que de l'assurance de la complète anonymité des répondantes, dont aucune réponse individuelle ne sera transmise au commanditaire de l'étude.

Modèle de questionnaire

A. Renseignements socio-économiques sur la famille

1. Etes-vous (a) marié ---
(b) célibataire ---
(c) veuve ---
(d) séparée, divorcée ---
2. Quel est le nombre de personnes résidant à cette adresse? ---
3. Combien d'enfants y a-t-il parmi ces personnes? ---
0 --- (PASSEZ A QUESTION 5)
1-3 ---
4-6 ---
7 et plus ---

Occasions d'affaires

DISTRIBUTEURS DEMANDES

Compagnie canadienne bien établie demande des distributeurs pour la Province de Québec et les Maritimes. Ceci est une opportunité de premier plan — nous détenons les droits au Canada de la plus importante compagnie du genre au monde. Un investissement de trois à dix mille dollars est requis; entièrement garanti par les inventaires. Il n'y a pas de frais de franchise.

S.V.P. Ecrire à Boîte 21 Les Affaires, 635 est, Henri Bourassa.

Cartes d'affaires

J. LEVASSEUR Inc.

IMMEUBLE

635 est, boul. HENRI-BOURASSA, Montréal Tél.: DU. 1-7788

LAURIN, LAURIN, BEAUDRY INC.

DOMINION INSURANCE AGENCIES LIMITED

COURTIERS D'ASSURANCE AGRÉÉS

TOUR DE LA BOURSE PLACE VICTORIA MONTREAL 3 — 861-4761

MAURICE-R. FOREST

COMPTABLE AGRÉÉ

635 est, boul. HENRI-BOURASSA Tél.: 387-5131

SAMSON, BELAIR, COTE, LACROIX et ASSOCIÉS

E.H. KNIGHT & CO.

Comptables agréés

MONTREAL • QUEBEC • RIMOUSKI

360, rue SAINT-JACQUES, Montréal VI. 2-4691

AVEZ-VOUS DES PROBLEMES DE TAXE FEDERALE DE 11%?

Consultez: J. R. TREMBLAY, conseiller en taxe d'accise
(auparavant au service des renseignements du Bureau de Montréal)

Revision de la procédure, revision de cotisation, cours privés au personnel, etc.

Suite 83, 3, Place Ville-Marie, Montréal. Tél.: 866-6694
Sur rendez-vous seulement

4. Quel est l'âge de ces enfants?

moins de 3 ans ---
4 à 7 ans ---
8 à 12 ans ---
12 à 18 ans ---
18 ans et plus ---

5. Dans quelle catégorie d'âge vous classez-vous?

moins de 24 ans ---
25 à 34 ans ---
35 à 44 ans ---
45 à 54 ans ---
55 à 64 ans ---
65 ans et plus ---

(LES QUESTIONS 6 ET 7 SUIVANTES S'ADRESSERONT AUX FEMMES MARIÉES SEULEMENT. POUR LES AUTRES RÉPONDANTES PASSEZ DIRECTEMENT A LA QUESTION 8.)

6. Quel est l'occupation de votre mari?

7. Dans quelle catégorie d'âge classez-vous votre mari?

moins de 24 ans ---
25 à 34 ans ---
35 à 44 ans ---
45 à 54 ans ---
55 à 64 ans ---
65 ans et plus ---

8. Dans quelle des catégories suivantes se situerait le revenu annuel de votre foyer?

moins de \$ 3,000 ---
\$3,000 à \$ 7,000 ---
\$7,000 à \$12,000 ---
Plus de \$12,000 ---

B. Renseignements sur l'alimentation de la famille

9. Qui administre le budget alimentaire dans la famille?

Répondante ---
Mari ---
Autre (spécifiez) ---

10. Qui effectue habituellement les achats alimentaires de la maison?

Répondante ---
Mari ---
Autre (spécifiez) ---

11. Les achats alimentaires se font-ils en général

(a) plusieurs fois par semaine ---
deux fois par semaine ---
une fois par semaine ---
moins d'une fois par semaine ---
(b) dans un magasin-épicerie de votre quartier ---
dans une épicerie d'une chaîne de marchés coopératifs ---
dans un supermarché ---

12. Allez-vous au marché que vous venez de mentionner

régulièrement ---
à peu près régulièrement ---
quelques fois ---
ou préférez-vous en changer souvent? ---

13. La pâtisserie est-elle faite à la maison ou est-elle achetée au magasin d'alimentation?

Maison ---
Magasin ---
Tous les deux ---

14. Mange-t-on, dans votre famille, des biscuits

régulièrement ---
assez souvent ---
quelquefois ---
jamais --- (PASSEZ A QUESTION 17)

15. Quand les mange-t-on principalement?

Petit déjeuner ---
Pause du matin ---
Déjeuner - lunch ---
Pause ou collation p.m. ---
Dîner - souper ---
N'importe quand ---
Autres occasions ---

16. Qui en mange surtout? adultes --- enfants ---

C. Renseignements sur les raisons d'achat de biscuits

17. Supposons que vous achetez aujourd'hui des biscuits dans un magasin, les achetez-vous

(Suite à la page 6)

Les bureaux de Teenage Overload sont maintenant ouverts au YMCA

Les bureaux de Teenage Overload s'ouvriraient récemment au Y.M.C.A., 1441 rue Drummond. Mlle Geraldine Gogarty, préside cette organisation non-lucrative qui s'occupe de trouver des emplois aux jeunes de 16 à 19 ans pour les mois de l'été.

Le Y.M.C.A fait partie du conseil consultatif de Teenage Overload; ce conseil est formé de 11 compagnies et organisations qui ont fourni le matériel, l'espace, l'aide financière, et les conseils nécessaires à la mise en marche du mouvement de Teenage Overload, dont les bureaux seront ouverts jusqu'en septembre.

Les collaborateurs immédiats de Mlle Gogarty sont Richard Armand, 19 ans, qui habite Longueuil et Nora Malouf, de Mont-Royal. Les sociétés qui peuvent employer des jeunes, au cours de l'été, soit dans les bureaux, magasins, garages ou manufactures, sont priées de communiquer avec M. Armand. Tous les jeunes de 16 à 19 ans sont invités à faire leur inscription. Ils peuvent appeler 861-1332 pour obtenir un rendez-vous ou se rendre au 1441, rue Drummond, à Montréal.

La dernière vente...

(Suite de la page 1)

semble des achats soviétiques à près de 814 millions de boisseaux.

Les répercussions

Les répercussions de cette vente sans précédent se feront sentir dans toutes les parties du Canada et ne toucheront pas seulement les producteurs de blé et les minorités mais aussi les manutentionnaires de céréales, les débardeurs, les propriétaires de silos, les chemins de fer, les compagnies de navigation et l'économie en général.

L'accord commercial prévoit le maintien de l'échange du régime de la nation la plus favorisée entre le Canada et l'U.R.S.S.

Conformément au protocole, les deux gouvernements s'engagent à accorder une considération bienveillante à toute observation que l'un ou l'autre pourrait faire au sujet de la mise à exécution de l'accord ou d'autres questions ayant trait à leurs relations commerciales. Les gouvernements ont aussi renouvelé leur promesse de faciliter les visites d'hommes d'affaires entre le Canada et l'U.R.S.S.

La délégation du Canada était formée de représentants des ministères du commerce, des affaires extérieures, des finances et du revenu national, de même que de la Commission canadienne du blé.

Un bon client

Depuis 1963, l'U.R.S.S. a acheté au Canada 478 millions de boisseaux de céréales, d'une valeur d'environ \$1 milliard.

Toutefois, le marché domestique des céréales sera sans doute affecté par l'importante transaction.

Les Bourses de céréales du pays ont connu une activité considérable dès que la vente a été annoncée et le cours des céréales s'est affermi. La Commission canadienne du blé a d'ailleurs majoré le prix de deux cents le boisseau.

Winnipeg le cours de toutes les céréales affiche une hausse. La transaction avec la Russie a été conclue à un prix variable pour chacune des trois années de livraison, mais ce prix sera d'environ \$2.38 le boisseau.

Sur les places canadiennes, les actions des sociétés de transport et des minoteries ont connu une vigueur considérable à la suite de l'annonce de la vente de blé pendant trois ans à la Russie.

SECRÉTAIRE et SECRÉTAIRE ADJOINT (Études Économiques)

\$13,700. - \$15,400. -- \$7,340. - \$8,096

Les fonctions — Recueillir de la documentation, effectuer des études d'appréciation et des analyses économiques sur divers aspects de l'utilisation des eaux; assumer des responsabilités administratives connexes.

Les titulaires — Diplômés d'université en sciences économiques ou politiques, en géographie, en génie ou dans des domaines connexes. Une formation postuniversitaire en économie des ressources, en administration ou en gestion serait à l'avantage des candidats. Expérience connexe de l'administration, de l'enseignement ou de la recherche.

Modalités d'inscription — Les intéressés doivent s'inscrire le plus tôt possible auprès de la Commission du service civil du Canada, Ottawa 4 (Ontario), en mentionnant le numéro de programme 66-430-31.

La Gaspésie s'enrichit d'une usine de carton kraft

L'usine de carton doublure kraft des Papeteries Bathurst, à New Richmond, construite au coût de \$36,000,000, la plus moderne en Amérique du Nord, était inaugurée, le 17 juin, par M. Gérard-D. Lévesque, député libéral de Bonaventure, en présence de 375 invités venus de nombreuses régions du Canada, des États-Unis et de l'Europe.

La nouvelle usine comprend une scierie inaugurée en 1962; elle emploie près de 900 personnes, recrutées dans la population locale et qui ont presque toutes reçues à l'usine même la formation technique qui leur permet, avec un équipement automatisé et des plus au point, de fabriquer un papier de qualité supérieure.

L'usine est située près des rives de la Baie des Chaleurs, sur la côte sud de la péninsule gaspésienne. Le quai à eau profonde de Cap Noir, à peu de distance, permet d'expédier par bateau à longueur d'année la production de la papeterie kraft de New Richmond. Elle est également expédiée en partie par chemin de fer et par la route.

Le carton doublure est utilisé par neuf manufactures de boîtes de la société Bathurst, au Canada, pour la fabrication de contenants d'expédition et autres produits connexes.

La machine fourdrinier, fabrication de Beloit Sorel Ltée, produit le papier kraft d'une largeur de 246 pouces, au rythme de 2,000

pièces à la minute. Ainsi la production des Papeteries Bathurst passe de 75,000 à 200,000 tonnes par année.

La société Bathurst exploite une concession forestière de 1,500 milles carrés dans la péninsule gaspésienne. Le transport du bois est assuré par camion.

La coopération

Dans la brève allocution qu'il a prononcée au moment d'inaugurer l'usine, M. Gérard-D. Lévesque a fait état de la coopération qui doit s'établir entre tous les agents de la vie économique, industrielle et financière, qui permet au

gouvernement d'œuvrer au développement maximum de toutes les régions de la province et du pays, à l'épanouissement des ressources humaines et matérielles. M. Lévesque y voit le prix de la paix sociale, de la réussite d'un peuple.

Il a cité en exemple, le succès de l'implantation de la nouvelle usine grâce à la collaboration de la population tout entière, du capital et des pouvoirs publics. Il a rendu hommage aux hommes de vision qui font face à une vive concurrence et qui sont responsables des aménagements pour le bien-être de la population.

M. R.A. Irwin

La mise en marche de cette usine

est le résultat d'efforts concertés de la part des gouvernements, à tous les niveaux, et d'une société désireuse d'élargir son champ d'action. Sa mise en service assure l'utilisation rationnelle, à perpétuité, d'une ressource naturelle, par une société privée, afin de créer une source de bien-être et d'emploi là où rien de tel n'existait auparavant. Cette usine créera aussi des revenus pour les gouvernements aussi bien qu'elle réalisera des bénéfices pour les actionnaires de la compagnie, selon M. R.A. Irwin, président de Les Papeteries Bathurst Ltée.

Il a souligné avec fierté que l'usine de papier kraft de New Richmond est la première usine nouvelle qu'une société de pâte et papier a construit entièrement, au Québec, depuis près de 50 ans. En plus d'un investissement de \$36,000,000, plus de \$9,000,000 ont été consacrés à des aménagements divers et à la construction d'un secteur d'habitation.

L'usine produit 600 tonnes de carton doublure Kraft, par jour ou 205,000 tonnes par année, d'une valeur de quelque \$30,000,000. Au cours des cinq premiers mois de 1966, seulement 15 p.c. de la production a été vendue au Québec; 23 p.c., au pays et 62 p.c. sur les marchés internationaux. La balance des paiements du Canada en est favorisée d'autant.

Répercussions

Les répercussions économiques de l'établissement de cette usine à New Richmond, en Gaspésie, territoire sous-aménagé, sont considérables; l'usine emploie 500 personnes et 400 hommes sont affectés aux opérations forestières pendant neuf mois de l'année. L'activité commerciale de la région se ressent déjà de l'important apport de cette papeterie nouvelle.

Les innovations y sont nombreuses; soulignons la présence de contrôle de la qualité compte sur un enregistrement électronique pour apporter à l'appareillage les correctifs nécessaires; un système de radiation atomique mesure le niveau des produits chimiques dans les gigantesques caudères de cuisson sous pression. Tous le bois qui arrive à l'usine est réduit immédiatement en copeaux; la valeur calorifique et les produits chimiques contenus dans les écorces ou retirés en cours du fabrication du papier sont récupérés.

L'usine de New Richmond a un aspect très différent de la plupart des usines de papier, en raison de son modernisme et des innovations qu'on y trouve. Elle permet l'utilisation de toutes les essences de bois, grâce à un mélange précis de trois pâtes de cellulose.

L'aménagement du port de Montréal: objet d'une étude de prospective

Une importante étude au sujet du port de Montréal sera entreprise par le Conseil des ports nationaux, en collaboration avec le Conseil du port de Montréal. M. Louis-R. Talbot, vice-président du Conseil des ports nationaux, en a fait part à Montréal. Cette étude économique et de recherche opérationnelle fournira au Conseil des ports nationaux les renseignements nécessaires à l'orientation de l'aménagement du port au cours des vingt prochaines années.

"Par suite du développement rapide de l'économie canadienne, de l'évolution du commerce international et des progrès techniques récents," a déclaré M. Talbot, "le port de Montréal doit prévoir avec autant de discernement que possible l'orientation qu'il doit donner à son développement. Le Conseil espère, a poursuivi M. Talbot, "que les renseignements accumulés au cours de cette étude lui permettront d'atteindre cet objectif."

Réalisation en deux ans

L'étude, qui sera entreprise immédiatement, sera effectuée par Sorès Inc., une maison de Montréal qui possède une vaste expérience de la recherche opérationnelle et des études économiques, et on prévoit que sa réalisation exigera environ deux ans.

"L'objectif précis de l'étude", a

déclaré M. Talbot, "sera de prévoir la nature et l'importance des marchandises qui seront manutentionnées dans le port de Montréal en 1971, 1976 et 1986, et de déterminer quels seront les aménagements portuaires qu'exigera de trafic."

C'est ainsi que l'étude devra déterminer le nombre de postes à quai, de hangars de transbordement et de quais nécessaires pour tous les types de cargaisons, y compris celles qui sont expédiées en containers et en charges unitaires, les céréales, le pétrole et ses sous-produits, les autres marchandises en vrac et les cargaisons mixtes. Ces prévisions seront faites d'après l'analyse des quantités probables de marchandises dans chacune de ces catégories.

"On réalisera, à l'aide d'un ordinateur, un modèle simulant les activités du port sous diverses conditions d'exploitation", a expliqué M. Talbot. "Ce modèle permettra aux chercheurs d'évaluer les conséquences de nombreuses variantes possibles dans l'orientation qu'on donnera au développement du port. Il permettra aussi de déceler quels facteurs ont le plus d'importance du point de vue des prix de revient et des retards. Ces facteurs incluent la jauge et le tirant d'eau des navires, l'ordonnance de leurs mouvements, la nature et le volume des cargaisons, les disponibilités en

main-d'œuvre expérimentée, et l'existence de postes à quai, d'aménagements de chargement et de déchargement, et d'entrepôts appropriés.

Utilisation du modèle

M. Talbot a précisé que le port de Montréal pourra par la suite, pendant très longtemps encore, continuer à utiliser ce modèle, en ajoutant un nombre illimité de données nouvelles.

"La mise en oeuvre de ce projet", a déclaré M. Talbot, "montre que le Conseil des ports nationaux ne ménage aucun effort pour que le port de Montréal continue à être exploité avec le rendement le plus élevé possible. C'est en faisant appel aux techniques les plus modernes de l'électronique que le Conseil relève un défi."

L'Université de Montréal crée son fonds de développement

Le Conseil des gouverneurs de l'université de Montréal annonce la création d'un nouveau service permanent, le Fonds de développement de l'université, et les nominations de MM. André Bachand, à titre de directeur, et Fernand Delhaes à titre de directeur adjoint. Ce service est créé aux fins de solliciter et de recueillir les fonds supplémentaires dont l'université a besoin pour assurer la réalisation de ses projets. M. André BACHAND qui est à l'emploi de l'université depuis quatorze ans et qui détenait jusqu'ici le poste d'adjoint au recteur et de directeur des relations extérieures, abandonnera ces fonctions en vue de se consacrer à ses

nouvelles tâches. M. BACHAND est diplômé de la faculté de droit (LL.B.), de l'Ecole des hautes études commerciales (I. sc. com.) et de l'université Columbia (M. S. Business); il siège en outre aux conseils d'administration des entreprises suivantes: Banque Mercantile du Canada, Salada Foods Ltd, Automobiles Renault (Canada) Limitée et Editas.

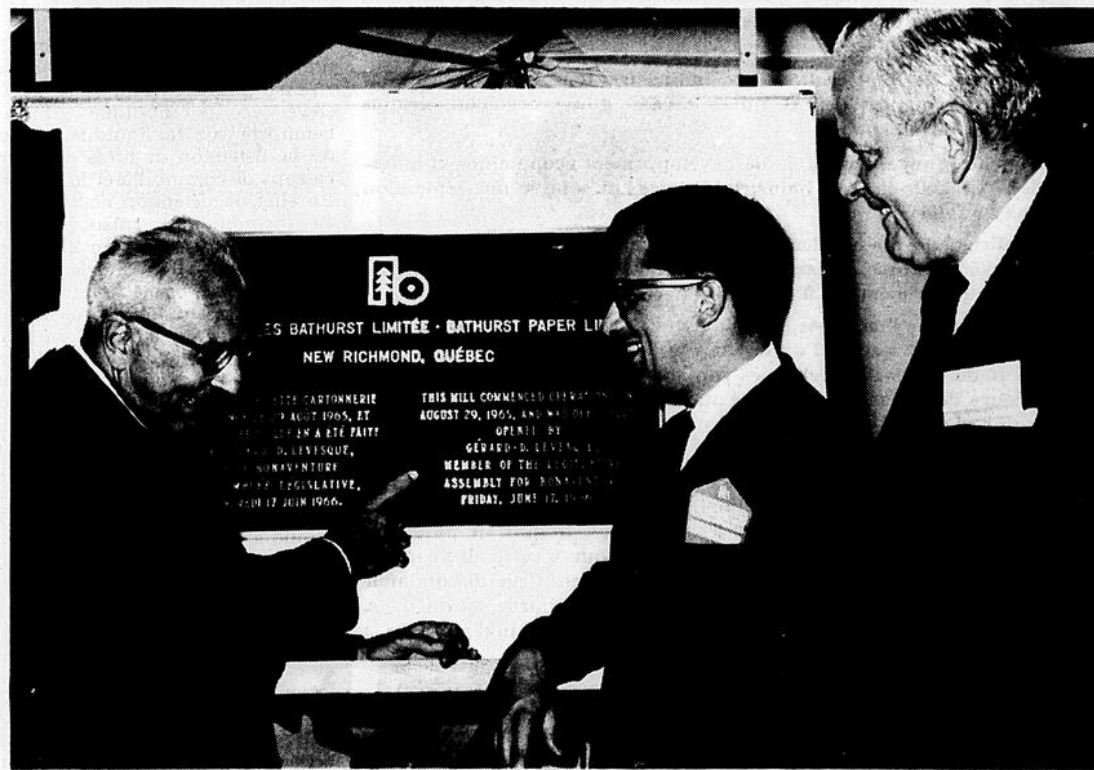
M. Fernand Delhaes est un diplômé de l'Ecole des hautes études commerciales (I. sc. com.), bien connu dans les milieux universitaires et du financement. Il est président de COFIAD Inc. et vice-président de Fonds Trans-Québec.

Le Salon d'esthétique industrielle: jusqu'au 16 juillet, Place Victoria

Le salon d'esthétique industrielle se poursuit dans le foyer principal de la Place Victoria, jusqu'au 16 juillet. Ce salon constituera le couronnement du programme "Canada Design '67", qui est un programme d'envergure nationale mis en oeuvre par les gouvernements fédéral et provinciaux et l'industrie pour favoriser la présentation de produits canadiens de bonne conception auprès des acheteurs canadiens et étrangers. On exposera à ce Salon des produits de construction, ainsi que des cadeaux et souvenirs. Tous les produits ont été choisis en raison de leur qualité du point de vue de l'esthétique indus-

trielle par des comités indépendants composés d'importants acheteurs, fabricants, architectes, ingénieurs, esthéticiens industriels, décorateurs ensembliers, et autres spécialistes compétents de produits spécialisés.

Les acheteurs auront l'occasion d'examiner certains des meilleurs produits de conception et de fabrication canadiens. Le but du Salon est non seulement d'intensifier le volume des transactions entre les fabricants et les acheteurs mais aussi de reconnaître, d'encourager et de maintenir de meilleures normes d'esthétique dans la fabrication des produits canadiens.



L'inauguration de l'usine de carton doublure kraft des Papeteries Bathurst Ltée, à New Richmond, comté de Bonaventure, en Gaspésie, a été présidée, le 17, par M. Gérard-D. Lévesque, député libéral de Bonaventure. Il a dévoilé une plaque, en compagnie, à gauche de M. R.J. Weldon, président du conseil d'administration et à droite, de M. R.A. Irwin, président.



LES AFFAIRES

Hebdomadaire d'information financière, industrielle et commerciale.
635 est, boulevard HENRI-BOURASSA, Montréal 12, DU. 1-1888
Bureau à Toronto: 62, rue Richmond ouest, 363-2524

Président: Julien LEVASSEUR; **vice-président:** Séraphin VACHON; **vice-président adjoint:** Jacques ROLLAND; **secrétaire:** Me Philippe FERLAND, c.r.
Directeur général: Séraphin Vachon; **Rédacteur en chef:** Marc-Henri Côté, **Rédacteur financier:** Jacques Rolland, économiste, **Secrétaire de la rédaction:** Félix Vallée, M.A.
Collaborateurs réguliers: François Gauthier, de la faculté de commerce de l'Université Laval, Bernard Bonin de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, M. William H. Pugsley, de la faculté de commerce de McGill, J.C. de Brouwer, Michel Vibien, François Martin-Guégan de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Paris, François Zille, correspondant à Milan.
Représentants publicitaires: A Montréal: Claude Coupal; à Toronto: John Sears.
Chargé des relations extérieures: Jean Dumoulin.
Directeur du tirage: Georges Larivière.
Responsable de la comptabilité: Mme Pauline Gariépy.
On souscrit pour un an (52 numéros) à raison de \$8.00; trois ans (156 numéros): \$15.00
(Le ministère des postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de la deuxième classe de la présente publication.)
Typographie: Typofilm Inc. **Impression:** Delpo Corporation

Le progrès des régions sous-aménagées formera un lien entre les provinces

Les régions sous-aménagées, comme il y en a treize au Québec et un nombre considérable dans tout le pays, sont en passe de connaître un progrès que favorisent des ordonnances fédérales. Deux exemples s'imposent à l'attention: l'usine de carton doublure kraft, de New Richmond, dans le comté de Bonaventure, en Gaspésie et la magnifique usine de production d'appareils de télévision en couleurs, de la société Clairtone, à Stellarton, en Nouvelle-Ecosse. Comme nous le signalons dans cette livraison, les deux usines ont été inaugurées ces jours derniers.

Ces aménagements auront des répercussions économiques incalculables dans des régions qui, dans le cas de Stellarton, ont connu de meilleurs jours. Cette ville dans les collines de la Nouvelle-Ecosse, a déjà été un centre majeur de la production de charbon.

C'est rendre justice tout simplement que de favoriser ces régions qui sont devenues par la force des choses des réservoirs de main-d'œuvre dont les métropoles, industrialisées à outrance, ont profité.

Une ère nouvelle s'ouvre donc dans le comté de Bonaventure, en Gaspésie et dans un centre de l'intérieur de la Nouvelle-Ecosse.

Dans ce dernier cas surtout, nous sommes témoins de l'usage le meilleur que l'on puisse tirer d'ordonnances fédérales. L'entreprise Clairtone, jeune, dynamique, dont les initiateurs ont moins de 40 ans, a connu en huit ans un succès phénoménal, en captant un vaste secteur du marché américain des appareils stéréophoniques.

A la face même des géants de l'industrie électronique, Clairtone se lance à l'assaut du marché de la télévision en couleur. Sans hésitation, avec l'habitude de battre les sentiers, les directeurs de Clairtone ont établi leur magnifique usine à 1,400 milles de leur quartier général de Toronto, au bénéfice d'une population que la fermeture des mines de charbon acculait à la ruine.

Sans doute, une industrie aussi spécialisée, qui ne s'appuie pas sur l'exploitation des ressources, est-elle susceptible d'apporter moins comme multiplicateur économique, qu'une industrie d'un autre genre; il n'en reste pas moins que les qualités de la population sont les garanties d'un avenir prometteur.

Toutefois, il faut rendre aux initiateurs tout le mérite qui leur revient, sans oublier l'effort qu'au niveau gouvernemental certains services ont fourni.

L'agence gouvernementale de développement économique et industriel de la Nouvelle-Ecosse: Industrial Estates Ltd. s'est faite une réputation des plus enviables.

Ses dirigeants ont habilement conclu les négociations qui ont permis à la société Clairtone d'obtenir \$11,000,000 en prêts à long terme des agences gouvernementales à tous les paliers.

Au Québec, s'il n'existe pas d'agence gouvernementale aussi bien structurée et aussi active, l'apport des techniciens du ministère de l'industrie et du commerce, celui des commissaires industriels régionaux, le concours des chemins de fer et d'autres agences et services n'en sont pas moins efficaces.

Ces exemples sont d'autant plus valables qu'ils font songer à l'importance que l'on aurait dû attacher dès la fin de la guerre aux aménagements, même subventionnés, dans les vastes régions qui marquent au Canada la discontinuité entre les provinces. Il suffit de parcourir la distance entre Montréal et Halifax, en avion, pour s'en rendre compte. Sur des centaines de milles ce n'est que forêts et lacs. Cette discontinuité de l'activité économique entre les provinces de la partie est du pays, surtout, marque le véritable et peut-être même le seul danger majeur à la survie de la Confédération canadienne.

Le succès de l'aide apportée à diverses entreprises de belle valeur que ce soit dans le domaine de l'exploitation des ressources ou celui de l'industrie manufacturière, devrait inciter à un effort conscient vers l'implantation industrielle dans les régions désertées par leurs habitants. C'est probablement à ce prix que le Canada pourra garder ses frontières actuelles.

Marc-Henri COTE.

Effets incertains des changements dans les politiques monétaires-III

par François GAUTHIER,

professeur auxiliaire à la faculté de commerce de l'Université Laval

Les changements dans les politiques monétaires ont des effets souvent incertains. Par exemple, même si les interventions de la Banque du Canada peuvent tendre à faire augmenter ou à faire diminuer les taux d'intérêt, il n'est jamais certain que les objectifs généraux qui sont recherchés par la Banque seront effectivement atteints. En effet, trop de variables peuvent intervenir et provoquer des changements complètement inattendus. Certains facteurs extérieurs sont à peine contrôlables comme par exemple la demande externe et les entrées de capitaux étrangers. D'autres facteurs, tels la psychologie des entrepreneurs et des consommateurs, peuvent aller à l'encontre ou encore renforcer d'une manière les effets désirés par les autorités monétaires. Malgré l'existence de tous ces impondérables ces dernières doivent néanmoins établir certaines hypothèses au sujet des facteurs externes et élaborer des politiques qui s'appuient sur les relations les plus probables qui peuvent exister entre les flux réels et monétaires.

Actuellement, deux écoles de pensée tentent d'expliquer les relations entre la politique monétaire et l'activité économique. La première met l'accent sur le facteur liquidité, tandis que la seconde met en lumière l'importance du coût et de la disponibilité du crédit à long terme. En réalité, on peut prudemment admettre que tous ces facteurs sont importants bien que leur importance puisse varier considérablement dans le temps. Il est certain par exemple, que le coût et la disponibilité du crédit sont deux facteurs qui affectent à la fois l'aptitude des consommateurs et des entrepreneurs à consommer et à investir. L'observation des séries chronologiques révèle d'ailleurs que le coût et les disponibilités de crédit varie considérablement selon que l'on se situe au début ou à la fin d'une phase expansionniste ou déflationniste. Le problème de la liquidité est plus complexe.

La liquidité du ménage

Pour le ménage, la décision de liquidité détermine la composition de la fortune monétaire individuelle. Chaque actif possède un certain degré de liquidité en tant qu'il peut être rendu et atteint un prix supérieur à zéro. En l'absence d'inflation, la monnaie se caractérise par le degré de liquidité le plus élevé et sa liquidité absolue l'emporte sur la liquidité relative de la détention de titres pour des raisons de commodité et de sécurité. En effet, la détention de titres peut être incommode en raison des frais et des difficultés de reconversion en monnaie. De plus, la détention de titres à court terme amène l'insécurité du revenu tandis que la possession de titres à long terme fait naître l'insécurité du capital. D'une façon générale on peut dire que la commodité de la détention de la monnaie augmente dans une situation de prévision imparfaite et d'incertitude ne serait-ce qu'en raison de l'insécurité du besoin futur de monnaie. La possession de titres implique nécessairement une comparaison entre les avantages que procure la monnaie et l'avantage de placer la monnaie. Le coût réel de la possession de la monnaie n'est autre que le taux de rendement de la détention de titres. La monnaie est préférée à la détention de titres seulement si le coût alternatif de l'excédent de liquidité ne dépasse pas la mesure de la commodité et de la sécurité du capital que confère la monnaie. Il s'ensuit donc que la préférence des ménages pour la liquidité reflète la relation

désirée des quantités de monnaie et de titres. Les ménages tendent ainsi à répartir leur patrimoine en tenant compte des besoins de trésorerie (par exemple, pour les besoins courants de consommation) et du rendement monétaire ou simplement psychologique de tous les placements possibles.

Liquidité de la firme

Pour la firme, la décision de liquidité se ramène au problème de la répartition la plus désirable des actifs du bilan. Le problème de la répartition des actifs est étroitement lié aux décisions concernant les investissements, par exemple l'acquisition de machinerie et d'équipement. Ces décisions sont du même coup liées aux décisions de liquidité puisque les entreprises cherchent d'une façon plus ou moins instinctive à trouver un équilibre entre le profit aléatoire et incertain des investissements fixes et la détention d'actifs monétaires (par exemple les disponibilités en banque) qui réduisent le profit d'exploitation en faveur d'une sécurité et d'une flexibilité plus grandes. En effet, la firme vise à maximiser non seulement l'utilité de rendement des actifs réels (par exemple, le profit de l'investissement) mais aussi la sécurité que lui confère la détention de ses actifs monétaires. D'une façon imagée, on pourrait dire que les entreprises peuvent être conçues comme étant des organismes qui manipulent la structure de leurs actifs par l'intermédiaire des échanges ou de la production jusqu'à ce que la composition des actifs de leur bilan réponde aux exigences d'un équilibre toujours changeant entre les forces d'expansion (investissement) et d'inertie (détention de monnaie).

Conséquences

Il découle de cette analyse trop brève des décisions de liquidité du ménage et de la firme que les changements dans les flux et les stocks monétaires et financiers d'une part, et dans les conditions générales du crédit et dans la structure des taux d'intérêt à court terme (marché monétaire) ou à long terme (marché financier) tendent à provoquer des modifications dans le comportement des agents économiques. Les décisions à investir des firmes et la propension de l'individu ou du ménage à placer sont fortement influencées par les variations dans le différentiel de liquidité existant entre la monnaie et tous les autres actifs réels ou monétaires.

Ce sont ces variations dans le différentiel de liquidité qui donnent prise à la politique monétaire. Certains facteurs institutionnels tels par exemple les réserves légales et les achats et les ventes de titres d'Etat viennent inciter les agents économiques à se comporter de la façon désirée par les autorités monétaires.

Malgré certaines contraintes et peut-être surtout en raison de la faiblesse de contraintes purement monétaire? il est facile de saisir que l'évolution des flux monétaires et financiers est difficile à relier aux changements possibles dans le niveau de l'activité économique. A ce jour, les économistes n'ont pas encore réussi à expliquer d'une façon satisfaisante les relations existant entre les flux monétaires et le niveau général de l'activité économique. Il s'agit là d'un domaine de recherche particulièrement intéressant pour celui qui a un esprit de pionnier et qui s'intéresse à la prévision économique.

La Vie Française montre le vrai visage du Canada

La Vie Française, hebdomadaire économique et financier publié à Paris, consacre au Canada un supplément de six pages grand format, dans sa livraison du trois juin.

L'intérêt que suscite notre pays à l'étranger va grandissant. L'Expo 67 et le centenaire de la Confédération captent l'imagination de nombreux rédacteurs de publications étrangères et constituent un stimulant qui aura pour effet de mieux faire connaître notre pays.

Il est réconfortant de constater que le Canada prend aux yeux de tous sa véritable stature et que l'on fait désormais grâce des légendes. L'année 1967 est l'année clé du Canada, lit-on en tête de la page frontispice du supplément de La Vie Française.

On y souligne que les récentes années ont été heureuses pour le Canada, puisque de 1960 à 1965, le produit national brut s'est accru d'un tiers et que le revenu réel par tête augmentait de 20 p.c.; un million d'emplois nouveaux ont été créés.

Avec beaucoup de lucidité, La Vie Française constate que "l'entreprise financière, technique et économique des Etats-Unis requiert une vigilance constante pour qu'un minimum d'équilibre soit conservé."

Le cinquième rang dans le commerce mondial, voilà la position du Canada, dont l'objectif premier est d'accroître la vente des produits manufacturés, alors que le blé, le papier journal, la pâte de bois et les métaux forment l'ensemble des \$8,000 millions d'exportation du Canada.

Le supplément de La Vie Française insiste sur les liens plus nombreux qui devraient se créer entre le Canada et la France dans le domaine des affaires. Déjà, à l'occasion de la retentissante exposition française au Canada, il y a deux ans, ces liens sont devenus plus étroits, mais plus récemment encore, la présence d'une mission économique canadienne en France intensifie les rapports qui se traduiront sans doute par un mouvement accru des implantations industrielles de France au Canada. Il en est de multiples exemples au Québec, déjà trop nombreux pour les énumérer. Elles mettent en oeuvre à la fois les capitaux canadiens et étrangers dans le but de produire selon des techniques qui n'ont pas généralement cours en Amérique. Ce sera particulièrement le cas des Engrais chimiques du Saint-Laurent, à Valleyfield, dont la mise sur pied représente un investissement de \$6.5 millions.

L'observateur étranger ne manque pas de s'étonner devant les vastes dimensions du pays et particulièrement du Québec et la faible densité de population, mais il a vite fait de constater que l'activité économique se concentre autour de grandes métropoles et que les régions périphériques, au Québec surtout, sont dans l'ensemble sous-développées.

Comment l'étranger voit-il le Canada? La réponse peut varier selon l'optique et l'attention qu'il porte à ce qui l'entoure, pendant son séjour au pays.

Stellarton N.-E. passe de l'ère du charbon à celle de l'électronique

Ce sont les qualités inégalables de la population de la région de Stellarton, en Nouvelle-Ecosse qui nous a fait choisir cette ville, autrefois un centre minier de charbon, comme emplacement de la nouvelle usine de fabrication d'appareils de télévision en couleur Clairtone, a dit M. Peter Munk, âgé de 38 ans, co-fondateur de Clairtone Corporation, au moment de l'inauguration de l'usine qui couvre une superficie de sept acres.

Quelques centaines d'invités étaient venus de tous les coins du pays et des Etats-Unis à l'ouverture de cette usine qui marque le progrès phénoménal de la société canadienne Clairtone, en quelque huit ans d'existence.

L'usine de Stellarton est la première que Clairtone Corporation établit en dehors de l'Ontario, grâce au programme d'aide du gouvernement fédéral aux régions "dé-signées." C'est grâce aux efforts de cette société de la couronne que Clairtone a pu obtenir de diverses agences gouvernementales à tous les paliers \$11,000,000 de prêts à long terme.

Stellarton s'enrichit d'une usine qui a coûté \$2,000,000 et qui devient le principal établissement d'industrie secondaire, en Nouvelle-Ecosse. Sous le même toit, des ébénistes fabriquent des cabinets d'une grande originalité, tandis que des experts en électronique montent des appareils de télévision en couleur de toute première qualité, dont seules les lampes images sont importées des Etats-Unis.

Les ébénistes experts munis de l'outillage le plus perfectionné vont combler les besoins de Clairtone qui manufacture 26 modèles d'appareils stéréophoniques et de télévision en couleur, de même que ceux de quelques autres manufacturiers. Des bois rares sont importés, mais les bois non apparents qui forment l'âme du cabinet proviennent de l'Ontario et de la Nouvelle-Ecosse.

La qualité

Grâce à un souci constant de qualité, la société Clairtone a pu s'imposer sur le marché américain des appareils stéréophoniques. Il en sera de même de ses appareils de télévision en couleur. Cette qualité s'obtient en raison d'efforts con-

certs sur l'agencement de la production et à partir du choix judicieux des parties composantes des appareils.

Il a fallu investir \$1,500,000, en Allemagne, pour les appareils d'ébénisterie et aux Etats-Unis pour l'appareillage électronique, afin que l'usine de Stellarton soit en mesure de produire à un maximum de qualité.

Le souci de progrès s'étend jusqu'à l'usage du système métrique dans la nouvelle usine, avec la conviction qu'il se répandra dans le monde entier dans peu d'années.

Les 250 employés de l'usine de Stellarton ont été initiés sur place, mais il en est, telle Mlle Joan Arsenault qui avaient déjà reçu à l'Institut de technologie de Halifax, une formation des plus convenables. Elle est maintenant employée dans le service de vérification électronique.

Les dirigeants de Clairtone qui avaient pris en 1964 la décision de s'établir en Nouvelle-Ecosse n'ont pas attendu la construction de l'usine et IEL entreprenait la construction d'une structure temporaire qui a d'abord abrité les moyens de production de l'usine Clairtone.

M. Peter Munk

Avec beaucoup de chaleur et de conviction, M. Peter Munk a relaté les débuts de Clairtone et ses progrès spectaculaires. En compagnie de son partenaire, M. David Gilmour, président de Clairtone Electronic Corporation, de New-York, M. Munk, Canadien d'adoption, a fondé la société Clairtone qui, en moins de dix ans, après des débuts fort modestes, en est rendu à un chiffre d'affaires de \$15,000,000 par année. Le mot impossible, nous ne le connaissons pas, a commenté M. Munk. M. Gilmour est âgé de 34 ans; il est le vice-président et trésorier de la société canadienne

Clairtone, en même temps que le président de la société américaine.

Le terme génie a été employé sans doute par quelques orateurs à la réunion d'inauguration de

A une condition...

Les hôpitaux privés sont prêts à remettre leurs états financiers

Les hôpitaux privés du Québec sont prêts à faire remise de leurs états financiers au gouvernement du Québec, mais à condition que le gouvernement Johnson fasse une étude complète du problème des revenus de ces institutions. Avant de remettre ces états financiers, les hôpitaux privés exigent en plus: l'élaboration par l'Etat de normes administratives et professionnelles, la garantie que l'Etat est prêt à défrayer le coût des normes qui auront été arrêtées, l'assurance que

l'usine. M. Munk est le génie en électronique, tandis que M. Gilmour dessinait des meubles et en importait longtemps avant de s'associer à M. Munk.

Les fonctions de production sont surtout réservées à MM. Michael Chojnacki, âgé de 41 ans, vice-président et directeur de la production; George Weil, 37 ans, gérant de la section des cabinets, originaire d'Allemagne et Ray Jones, 39 ans, gérant de la section de l'électronique et celui qui a monté l'usine de Stellarton.

Le succès de Clairtone reflète l'esprit d'initiative des Canadiens et doit être cité en exemple comme légitime ambition à tous les jeunes industriels canadiens et ceux qui voudraient le devenir.

NOMINATION AUX CIMENTS ST-LAURENT



JACQUES E. HEBERT

M. Paul Chapdelaine, C.A., Président, a le plaisir d'annoncer la nomination de M. Jacques E. Hébert au poste de Vice-Président de la compagnie.

M. Hébert, ci-devant Directeur des Ventes, continuera d'assumer la responsabilité de la mise-en-marché des ciments "St-Laurent" pour la Province de Québec, l'Est de l'Ontario et les Provinces Maritimes.

Cette nomination reflète les progrès croissants de la Compagnie des Ciments du St-Laurent au cours des dernières années.

MacLaren Publicité montre sa confiance en l'avenir du Québec

La décision de MacLaren Publicité Limitée d'ouvrir une succursale dans la ville de Québec démontre la confiance en l'avenir industriel du Québec et de toute la région de l'est de notre province, a déclaré, à Québec, le vice-président de la compagnie pour l'est du Québec, M. Hal Snell.

Il a annoncé que le gérant de la nouvelle succursale sera M. Jacques Vasseur, et que la décision d'ouvrir cette succursale a été prise au cours d'une réunion d'hommes d'affaires de la capitale en compagnie du président de la compagnie Mac-

Laren, M. George Sinclair.

M. Snell a annoncé que la compagnie a décidé de consacrer plus du tiers du budget de \$40 millions

de la compagnie à Montréal et à Québec et que c'est l'espoir en l'avenir économique du Québec qui a poussé MacLaren à poser ce geste.

Pour le "professionnel" et l'homme d'affaires...

Secompte

LE PROFESSIONNEL DE LA DÉCORATION



Habiller un bureau ou une étude, les décorer, leur donner la personnalité qui convient à celui qui en fait le siège de son travail, voilà une profession spécialisée. Draperies, stores, tapis, meubles, recouvrements muraux et autres accessoires font l'objet d'une étude de nos experts qui, sur demande, vous rendront visite sans obligation de votre part. Pour tout renseignement, communiquez avec le service de la Décoration d'Intérieur: TEL. 384-3600

Secompte

DRAPERIES-DÉCORATION



Le premier ministre de la Nouvelle-Ecosse, M. Robert L. Stanfield, a fait "la lumière" dans l'immense usine de Clairtone Corporation, à Stellarton, N.-E., le 21, à l'occasion de l'inauguration officielle de cette magnifique manufacture d'appareils de télévision en couleur. Nous voyons en sa compagnie, à gauche, M. Peter Munk, président de Clairtone et à droite, M. Seymour Halpern, représentant du Congrès des Etats-Unis qui a loué le succès de Clairtone dans son pays et l'a cité en exemple d'excellentes relations canado-américaines.

La France à l'ère des sociétés géantes

par François Martin-Guégan.

Dans le numéro de "Fortune" du mois d'août 65, signant un article intitulé "le nationalisme menace les investissements Américains en Europe", Richard Austin Smith critiquait le morcellement excessif de l'industrie française. Celle-ci se trouvait donc en position de nette infériorité vis-à-vis des filiales américaines en Europe, ce qui expliquait en partie son hostilité à leur égard. Cette analyse était tout à fait exacte il y a six mois. Il semble que depuis un changement rapide soit intervenu dans l'attitude des dirigeants des grosses sociétés françaises vis-à-vis des concentrations. Fusions et accords de tous genres se réalisent à une cadence accélérée. Au début de l'année ce furent, entre autres, Thomson-Brandt, Usinor-Lorraine-Escout, Prouvost-Masur. Récemment dans le cadre de cette politique de concentration on vient d'assister à trois accords très importants: l'association Peugeot-Renault, la fusion de la B.N.C.I. et du C.N.E.P. pour donner naissance à la Banque Nationale de Paris (B.N.P.), et la semaine dernière la fusion d'Ugine et de Kuhlmann, deux très grandes sociétés de produits chimiques.

L'Association Peugeot Renault: Plus d'un million d'automobiles

L'association qui rapproche Peugeot et Renault est particulièrement originale du fait de la différence de statut juridique entre les deux entreprises. Alors que Peugeot est une société anonyme classique, Renault a été nationalisée à la libération. Le statut d'entreprise nationalisée de Renault empêche donc les deux sociétés de prendre des participations financières réciproques.

Aux termes du communiqué d'association les deux sociétés, qui garderont chacune une gestion indépendante, seront amenées à prendre des décisions sur une base paritaire dans un certain nombre de domaines. Elles entendent en particulier instituer une coopération étroite sur le plan de la recherche scientifique et des études, rationaliser leurs investissements et améliorer leurs coûts de revient, appliquer une politique commune en matière d'achat de fournitures et de biens d'équipement. Elles prévoient également une collaboration à l'étranger afin de faciliter les activités de

leurs filiales de montage ou de commercialisation.

A ce propos on sait que Peugeot et Renault ont déjà une filiale commune au Canada. On peut même se demander si ce n'est pas dans le Québec qu'ont été posés les premiers jalons de l'accord d'association, alors que MM. Dreyfus, président directeur général de la Régie Renault, et Roland Peugeot étaient venus inaugurer, à l'automne dernier l'usine de Saint-Bruno.

Desormais cette association va permettre à Peugeot-Renault de produire 55% des véhicules particuliers et commerciaux français et 60% des exportations automobiles françaises. Rappelons qu'en 1965 Renault et Peugeot ont exporté 319,800 voitures (Peugeot 106, 300, Renault 215, 500). Le nouveau groupe occupera le deuxième rang européen derrière Volkswagen mais devant Fiat, British Motor Corporation et la General Motors d'Allemagne.

Cette association, sans cadres juridiques bien définis, fondée comme dit le communiqué "sur la confiance mutuelle", représente une expérience intéressante tant pour elle-même, que par ce qu'elle incite l'industrie automobile française à de nouvelles concentrations.

La Banque Nationale de Paris, première banque du marché commun.

La fusion de la B.N.C.I. (Banque nationale pour le Commerce et l'Industrie) et du C.N.E.P. (Comptoir National d'Escompte de Paris) a en commun avec l'association Peugeot Renault le secret avec lequel furent menées les négociations. L'accord entre les deux firmes automobiles a été annoncé à la presse le vendredi 22 avril au soir alors que dans la journée les collaborateurs du premier ministre eux-mêmes ignoraient la nouvelle. Douze jours plus tard, le 4 mai, l'annonce de la fusion BNCI CNEP a presque autant surpris. Certains bruits avaient bien couru, mais ils avaient été démentis par le ministre des finances, M. Michel Debré quelques jours auparavant.

Selon le communiqué de M. Debré le but de cette fusion est de "renforcer la structure des grandes banques pour développer leur action dans le domaine du crédit à

l'intérieur et à l'extérieur au moment où l'économie française s'ouvre aux échanges internationaux". De fait, la nouvelle Banque Nationale de Paris (B.N.P.) occupe une place enviable. Elle devient la première banque française, devant le Crédit Lyonnais et la Société Générale, et la première banque du Marché Commun, doublant la Banca Nazionale del Lavoro italienne. Elle n'est précédée en Europe que par deux banques anglaises, la Barclays Bank et la Midlands Bank.

Il semble néanmoins qu'un des principaux motifs qui ont déterminé le gouvernement français à la fusion de ces deux banques nationalisées est la recherche d'une réduction des frais de fonctionnement. Cette fusion permettra en effet des fermetures de guichets dans des villes de province ou une concurrence entre les deux banques ne

se justifiait pas. Leurs implantations à l'étranger sont en revanche assez complémentaires puisque le Comptoir National d'escompte possède des agences aux Etats-Unis, en Australie en Tunisie et à Madagascar, tandis que la BNCI est établie au Canada au Mexique au Maroc, en Afrique noire en Suisse et en Angleterre.

Fusion Ugine-Kuhlmann

La fusion la plus récente sinon la plus spectaculaire est celle annoncée le 25 mai entre Ugine, Kuhlmann et la société des produits Azotés. La société résultante prendra le nom d'Ugine-Kuhlmann et occupera une place honorable en Europe à côté de Rhone Poulenc, première société française avec un chiffre d'affaires de plus d'un milliard de dollars, Bayer, Hoescht, Badische Anilin, Montecatini. Ce nouveau groupe chimique, en s'unissant, acquiert une puissance financière importante permettant des investissements en recherche et en équipement, indispensables à l'industrie moderne où les entreprises ont une

taille internationale sinon mondiale.

Vers la société européenne

Sous l'influence des investissements américains en Europe ou de cette autre menace que constitue l'ouverture totale des frontières pour juillet 68 après les accords du Marché Commun, il semble bien que les industriels français aient maintenant compris les recommandations du 5e Plan qui préconise "la constitution ou le renforcement, lorsqu'ils existent déjà, d'un petit nombre d'entreprises ou de groupements de taille internationale".

Le phénomène est nouveau, il ne fait que commencer et l'actualité nous donnera l'occasion d'y revenir. Mais à côté de ces concentrations entre entreprises françaises nous allons probablement assister bientôt à des regroupements d'une autre ampleur: les fusions entre sociétés européennes. Auparavant toutefois de nombreux obstacles sont à surmonter, qu'ils soient juridiques fiscaux ou psychologiques.



Téléphonez au service de réservations d'hôtel

Il vous assure la confirmation immédiate de vos réservations à n'importe quel des hôtels suivants:

HÔTELS DU CANADIEN PACIFIQUE

St. Andrews-by-the-Sea, N.-B. L'Algonquin
Québec, Qué. Le Château Frontenac
Montréal, Qué. Le Château Champlain
(ouverture: début 1967)
Sherbrooke, Qué. L'Hostellerie Le Baron
Toronto, Ont. Le Royal York
Regina, Sask. Le Saskatchewan
Edmonton, Alb. Château Lacombe
(ouverture en 1966)
Calgary, Alb. Le Palliser
Banff, Alb. L'hôtel Banff Springs
Lake Louise, Alb. Château Lac Louise
Victoria, C.-B. L'Empress

HÔTELS ASSOCIÉS

Halifax, N.-É. Le Lord Nelson
Amherst, N.-É. Le Fort Cumberland
Kentville, N.-É. Le Cornwallis Inn
Saint-Jean, N.-B. L'Admiral Beatty
Montréal, Qué. Le Reine Elizabeth

Dorval, Qué. Le Montréal Aéroport Hilton
Toronto, Ont. L'Ascot 27
(près de l'aéroport international)
Belleville, Ont. Hotel Quinte
Fort William, Ont. Le Royal Edward
Guelph, Ont. Le Fischer's Royal
Hamilton, Ont. Wentworth Arms Motor Hotel
Kitchener, Ont. Le Walper
London, Ont. Hotel London
Niagara Falls, Ont. Park Motor Hotel
Oshawa, Ont. Le Genosha
Peterborough, Ont. L'Empress
Sault-Sainte-Marie, Ont. Le Windsor
Windsor, Ont. Le Prince Edward
Banff, Alb. Le Timberline
Vancouver, C.-B. Hotel Vancouver
New Westminster, C.-B. Royal Towers Motor Hotel
Harrison Hot Springs, C.-B. Le Harrison
Chicago, Ill. Le Bismarck
Los Angeles, Calif. Le Biltmore
Portland, Oregon Le Heathman

Il existe des bureaux du service de réservations d'hôtels dans 41 villes du Canada. Consultez l'annuaire téléphonique à "Canadien Pacifique"

Qui s'y connaît préfère

LES HÔTELS DU Canadien Pacifique

VICTORIA, LAKE LOUISE, BANFF, CALGARY, EDMONTON, REGINA, TORONTO, MONTRÉAL, SHERBROOKE, QUÉBEC, ST. ANDREWS-BY-THE-SEA

expo67

VISITEZ LE PAVILLON CANADIEN PACIFIQUE - COMINCO
À MONTRÉAL - DU 28 AVRIL AU 27 OCTOBRE 1967

Un modèle...

(Suite de la page 2)

	Oui	Non	
par recommandation d'une amie	----	----	
d'après une annonce dans un journal	----	----	
à la radio	----	----	
à la télévision	----	----	
dans le magasin	----	----	
autre (spécifiez)-----			
18. Préférez-vous une marque de biscuits plutôt qu'une autre ?	Oui ---- Non----		
19. Connaissez-vous les marques de biscuits suivantes?	Oui	Non	S/R
	----	----	----
Extra (Ltée)	----	----	----
All-Butter (Ltd.)	----	----	----
Les Croquants (Inc.)	----	----	----
20. (SI OUI POUR L'UNE OU PLUSIEURS DE CES MARQUES)			
Achetez-vous des biscuits de ces marques?	Oui	Non	S/R
	----	----	----
Extra (Ltée.)	----	----	----
All-Butter (Ltd.)	----	----	----
Les Croquants (Inc.)	----	----	----
21. D'après vous, dans l'achat des biscuits, quel est l'ordre d'importance			
des facteurs dont voici la liste :			
	Ordre d'importance		
	de 1 à 14		

le choix des enfants	---		
le goût	---		
la consistance	---		
le genre d'emballage	---		
le prix	---		
la quantité	---		
la qualité	---		

(Suite à la page 8)

(Suite à la page 8)

La Chambre de commerce propose l'arbitrage volontaire

La Chambre de commerce de la province de Québec vient de rendre publique une nouvelle formule d'arbitrage des conflits ouvriers de toute nature mais qui serait appelée à rendre plus facile le règlement des conflits dans la fonction publique, étant donné que le code du travail et la loi de la fonction publique donnent maintenant le droit de grève à presque tous les fonctionnaires de l'Etat.

La Chambre de commerce établit que toute grève comporte des inconvénients sérieux, d'où l'intérêt qu'ont les parties en cause à employer tous les moyens possibles pour éviter l'arrêt de travail.

Dans tout conflit, selon la Chambre de commerce du Québec, le grève et le lock-out ne doivent être employés qu'en dernier recours. Dans les services publics, le droit de grève entraîne des répercussions graves sur le plan économique de même que sur le plan social et sur le plan politique. Il est donc fort important que de part et d'autre on n'y ait recours que pour des raisons extrêmement graves et après avoir épuisé tous les autres recours.

Selon la Chambre, l'Etat ne doit permettre la grève dans les services publics qu'après avoir épuisé tous les autres moyens. Dans certains cas, il conviendrait même de l'empêcher par tous les moyens à sa disposition.

Voici le texte de la déclaration

Un ouvrage de
Jan Tesiorowski:

"Canadiens français, puissance du nombre"

Le Conseil d'expansion économique vient de publier l'ouvrage de M. Jan Tesiorowski intitulé "Canadiens français, puissance du nombre".

L'auteur analyse le bilinguisme et le biculturalisme d'un point de vue original et en même temps indiscutable, à savoir, du point de vue des chiffres. Il élimine l'aspect émotif de ce problème et le présente en termes impartiaux, réels et très éloquentes.

Cette brochure rédigée dans une forme simple et compréhensible est accessible non seulement aux gens initiés au langage des chiffres mais à tout lecteur, quelle que soit sa formation.

C'est une étude basée sur les chiffres de plusieurs années, l'auteur y révèle des faits inconnus de la majorité de la population et donne aux Canadiens français d'irréfutables arguments dans leur lutte pour obtenir le statut qui leur convient comme nation.

Commission Bélanger

Recommandation critiquée

Les Chambres de commerce de la Côte nord se sont inscrites en faux contre une recommandation du rapport de la commission Bélanger sur la fiscalité traitant du referendum dans le cas des emprunts municipaux.

La commission Bélanger a recommandé au gouvernement d'abolir les articles des lois générales et des chartes municipales obligeant les conseils municipaux à soumettre les règlements d'emprunt aux contribuables.

Les Chambres de commerce de la Côte nord sont d'avis que le referendum sur les emprunts est une institution éprouvée par l'usage qui permet aux contribuables municipaux de s'intéresser directement aux projets des administrateurs et de faire valoir leur opinion. De plus, une saine démocratie ne saurait fonctionner en prenant comme base le principe d'une délégation absolue des pouvoirs aux élus, sans aucun contrôle.

de la Chambre de commerce de la province.

Donnant suite à une requête du Conseil d'administration de la Chambre de Commerce de la province de Québec, le Conseil exécutif du même organisme soumet un projet de déclaration de principe sur les grèves, dans la fonction publique.

Ce projet de déclaration de principe se lit comme suit:

Un puissant levier

Le droit de grève a fait partie intégrante de notre système de négociation collective à cause du puissant levier économique qu'il constituait.

Sérieux inconvénients

Toute grève comporte des inconvénients sérieux plus ou moins étendus tant pour la partie patronale que pour la partie syndicale. (L'ampleur des travailleurs et de l'employeur, les commerces et les services d'une région, d'une province ou d'un pays, les fournisseurs, les clients). D'où l'intérêt qu'ont toutes les parties en cause d'éviter un arrêt de travail causé par un conflit patronal-ouvrier.

En dernier recours

Dans tout conflit, les parties doivent faire tout en leur possible pour en arriver à une solution équitable sans recourir à la grève ou au lock-out, lesquels moyens

doivent être employés en dernier recours seulement.

Nouvelle responsabilité

Dans les services publics, l'exercice du droit de grève entraîne des répercussions graves tant sur le plan économique que sur les plans social et politique. Il est par conséquent primordial pour l'employeur et pour les employés en cause de prendre conscience de cette responsabilité nouvelle.

Il incombe aux employés de l'Etat d'épuiser tous les autres moyens capables de mener à une solution équitable avant de se prévaloir du droit de grève, et à l'Etat d'assurer à ses employés des conditions de travail que justifient leur compétence et leur responsabilité.

Evidemment l'Etat ne doit permettre aucun arrêt de travail dans les services essentiels et doit employer tous les moyens à sa disposition pour les empêcher.

Une garantie d'équité: l'arbitrage volontaire

Le Code du Travail et la Loi de la fonction publique du Québec reconnaissent le droit de grève à la presque totalité des employés de l'Etat. Cependant, le Code du Travail prévoit spécifiquement un moyen nouveau pour régler les conflits et qui, selon la Chambre, garantit l'équité, soit: l'arbitrage volontaire.

Les dispositions même de la loi, de l'avis de la Chambre, exigent la compétence et l'intégrité des membres de ce tribunal et constituent un mode de solution juste, puisqu'il en est un qui recherche des solutions en se basant sur les principes d'équité plutôt que sur ceux de la "raison du plus fort".

La Chambre recommande donc fortement le recours à cette nouvelle forme d'arbitrage comme moyen de règlement des conflits patronaux-ouvriers de toute nature et, particulièrement, dans la fonction publique.

Titres Rédaction Maquettes Dessin Gravure Composition

632-3300
381-7621
381-7611
INC

able
861-5494
381-4421
-9581

381-9181
380-9261
208-8823
866-1057
861-5683
387-8047

526-4463

Thompson...
Ward F W&Sons Ltd
405 McGill
WONDER PAK INC 4455 C. DeLesse... 866-3484 747-3561

Mackenzievic...
Marciano Sim...
Marché G...
Marché R...
Marché Silv...
Marché Fru...
Marina Fruit...
Marley's Fr...
Maruggi F...
Marugli F...
Milano...
Montca...
New Life...
New Way!

Parc Geor...
Parent A I...
Pescara F...
Branc...
Pio Fruit...
Polon Fru...
Princess F...
Rimmi Fru...
Rouen Fru...
St Mar...
Littoral...
St Roch Fr...
Sakaris Br...

Sicard Fr...
Simchas F...
Sunny S...
Sunset...
Toben...
Treston...
Union F...
Van...
Vic...
Vir...

Alexander's Fruit Dairy&Delicatessen Inc
7344 C. St. Luc 488-8385
Aubin&Freres 8779 La Jeunesse 388-5751
B&M Fruit Market 3273 BeaubienE 722-4545
Barney's Fruit Market 639 JarryW 274-2936
Beaubien Fruit Mkt 1815 BeaubienE 727-4621
Beaumont Fruit Store 759 BeaubienE 277-0483
Bedford Fruit&Provision

A votre service. Grátis.

Votre représentant des Pages Jaunes est secondé par une équipe de publicitaires qui peut produire professionnellement des annonces qui sont efficaces — sans qu'il ne vous en coûte un sou.

Rappelez-vous qu'il n'est pas essentiel de bien savoir écrire une annonce pour diriger une entreprise, mais qu'une annonce bien écrite aide toujours de bons dirigeants à obtenir les meilleurs résultats. Il n'en tient qu'à vous de nous laisser vous le prouver!

annoncer là où les acheteurs se renseignent.



L'Hydro-Québec devra investir \$1,460,000,000

Si on considère que les investissements de l'Hydro-Québec et de ses filiales ont largement dépassé le milliard de dollars au cours des cinq dernières années, on comprendra facilement le rôle de premier plan que la grande société d'Etat tient dans l'économie québécoise.

Après avoir souligné que les usines génératrices exploitées par la Commission hydroélectrique de Québec et ses filiales avaient produit, l'an dernier, 34,8 milliards de kilowattheures, soit 39,2 p.c. de l'énergie produite au Canada, M. Lessard a expliqué que l'accroissement de la demande est si grand que la société doit constamment reviser ses projets d'expansion. Il a précisé que malgré l'ampleur du programme en cours d'exécution sur les rivières Manicouagan et Aux Outardes, il faudra, de toute évidence, élargir encore le champ d'action des nouveaux développements et même prévoir le recours à la construction de centrales atomiques pour satisfaire à la demande d'énergie après 1985.

M. Lessard a expliqué à ce sujet que des ingénieurs de l'Hydro-Québec s'étaient déjà joints à une équipe d'Atomic Energy of Canada pour étudier la rentabilité d'une centrale nucléaire de 250,000 kilowatts. Si le projet s'avère intéressant, le débit pourrait commencer vers 1971.

En même temps qu'elle prépare ainsi l'avenir par l'accroissement constant de son équipement, la Commission hydroélectrique, qui est consciente des besoins nouveaux qui se manifestent dans la province, s'efforce de stimuler la formation technique et scientifique par l'octroi de bourses. M. Lessard a mentionné à ce sujet que l'Hydro-Québec dispense de telles bourses pour l'obtention de licences ou de doctorats. Ces bourses sont accessibles aux Canadiens bilingues qui, au cours des sept années précédentes ont obtenu un diplôme d'une université

Reflétant la forte expansion que connaît l'économie québécoise en ces dernières années, les ventes d'électricité de l'Hydro-Québec ont atteint l'an dernier 36,1 milliards de kilowatt-heures, et rapporté la somme globale de \$288,156,148, soit une augmentation de 7,1 p.c. sur les résultats de l'année précédente. Le bilan consolidé de l'exploitation de 1965 comprend les résultats obtenus par 45 coopératives d'électricité dont l'acquisition a été faite en 1963 et 1964 et pour lesquelles la commission a terminé le paiement au cours de 1965.

La hausse de la recette brute obtenue par la Commission n'a cependant pas produit une augmentation correspondante des revenus nets d'exploitation. Le rapport annuel explique, en effet, que ces derniers sont demeurés à peu près inchangés, au niveau de \$116,150,752, par suite de l'augmentation des frais d'exploitation, de l'amortissement et des impôts

Une recommandation de Canadian Tax Foundation est appuyée

Le président de l'Association canadienne de la construction, M. Armand Trotter a affuté la proposition de Canadian Tax Foundation de consolider les taxes de vente fédérale et provinciale. M. Trotter a déclaré que le gouvernement fédéral devrait enlever la taxe de vente sur les matériaux de construction et la remplacer, comme solution de rechange, par une autre taxe basée sur le coût total du contrat de construction. L'Association canadienne de la construction a déjà, par ailleurs, fait cette suggestion à la commission Carter sur la fiscalité au Canada.

municipaux. Compte tenu des régularisations comptables relatives à ces bourses sera de \$130,000. L'an prochain, le montant consacré à ces bourses sera de \$130,000.

M. Lessard a aussi communiqué que la Commission projette l'établissement d'un centre de recherches dans le double but de promouvoir le progrès scientifique et technique et de former des hommes pour la recherche avancée.

Le président de l'Hydro-Québec souligne enfin que le dernier exercice a été marqué d'un événement capital dans le monde de l'électricité, alors que les premiers groupes générateurs de Manicouagan 2 ont été mis en service permettant ainsi d'inaugurer une ligne de transport de 735,000 volts, la première ligne commerciale du genre dans le monde entier. M. Lessard attribue ce progrès, comme tous les autres obtenus l'an dernier dans les multiples secteurs de développement de l'Hydro-Québec, à la compétence et au dévouement du personnel de l'entreprise. A nouveau, l'oeuvre collective et la coopération de plus de 10,000 employés ont permis à la province de conserver la place enviable qu'elle occupe dans le monde de l'électricité.

Les ventes

Les ventes d'énergie aux établissements commerciaux ont atteint l'an dernier 2,5 milliards de kilo-

wattheures; elles ont enregistré une hausse de 11,3 p.c. sur celles de l'année précédente; elles ont produit un revenu de \$86,700,000. Au cours de l'année 44,942 nouveaux abonnés, exclusion faite des ruraux, ont été raccordés au réseau, ce qui a porté à 1,278,541 le nombre d'abonnés de cette catégorie. La consommation moyenne des abonnés résidentiels s'est établie à 5,562 kilowattheures pour l'année, soit une augmentation de 7,7 p.c. sur les résultats de l'année précédente.

Dans ce secteur de la consommation, le rapport annuel fait mention de l'emploi plus élevé de l'énergie électrique consommée au foyer. Il souligne de plus que près de 9 p.c. des habitations construites au Québec, l'an dernier, sont pourvues d'installations de chauffage à l'électricité. Il mentionne également que les prêts consentis par l'Hydro-Québec pour la rénovation des installations électriques dans les habitations, programme qui a débuté en mars 1964, se chiffrent maintenant par près de \$3,000,000.

Dans le secteur de la consommation agricole, le rapport note une réduction de 1,400 au nombre des abonnés, mais une augmentation de 11,9 p.c. à la moyenne de la consommation. Le revenu brut provenant de ce secteur s'est établi l'an dernier à \$6,916,636. La Commission s'efforce toujours de hausser le niveau de la consommation dans ce secteur en distribuant des certificats de reconnaissance aux fermes bien électrifiées.

Les ventes d'énergie aux établissements commerciaux ont atteint l'an dernier 2,5 milliards de kilo-

wattheures; elles ont enregistré une hausse de 11,3 p.c. sur celles de l'année précédente et produit un revenu de \$46,696,737. Une forte tendance à la hausse de la consommation se manifeste dans ce secteur, alors que l'emploi de l'électricité est de plus en plus répandu pour le chauffage de l'eau, la cuisson et le chauffage des locaux.

Quant aux ventes d'énergie souscrites aux clients industriels, elle a enregistré une hausse de 7,7 p.c. pour un total de 19,200,000,000 kilowattheures et un revenu de \$120,000,000. Il y a cependant eu moins d'énergie excédentaire disponible et les ventes de cette énergie à l'industrie ont diminué de 32,4 p.c. par rapport à celles de 1964.

Au chapitre des ventes, le rapport fait aussi état du succès obtenu dans les campagnes menées auprès des municipalités pour l'éclairage des rues et la distribution souterraine de l'énergie.

Un modèle...

(Suite de la page 6)

- la couleur
- la propriété de se conserver longtemps
- le format
- les recettes d'utilisation du produit
- le nom du fabricant
- le texte français
- la nouveauté

22. Quelle la marque qui, d'après vous, produit des biscuits le plus en rapport avec le facteur

- | | |
|--------------------|----------------|
| | Marque Biscuit |
| le plus important | _____ |
| le moins important | _____ |

Nous venons donc de voir un genre de questionnaire comprenant des questions fermées, c'est-à-dire des questions qui limitent les personnes interrogées dans un cadre de réponses définies à l'avance.

Sans doute, nombreux sont ceux d'entre vous qui ont déjà été entretenus pour un sondage ou l'autre, répondant à des questions du type décrit ci-avant ou d'un autre où il leur était possible d'exprimer plus librement leur pensée.

Ces questionnaires, avant d'être administrés à un échantillon, sont généralement essayés "à blanc". Ceci revient à dire qu'on l'administre à quelques personnes choisies au hasard avant de l'accepter pour le sondage proprement dit. De cette manière l'on peut remédier à des défauts qui peuvent s'y trouver que ce soit dans la construction, la formulation des phrases ou la sémantique des mots.

L'importance d'un questionnaire est considérable dans un sondage de marché. En effet, suivant que celui-ci soit bien ou mal fait, les informations seront d'une piètre assistance à la compagnie qui entreprend l'étude.

Il ne faut pas perdre de vue qu'une étude de marché bénéficie non seulement à l'entreprise qui la paie mais également à ses clients.

Dans notre prochain article, nous commencerons l'exposé sur l'échantillonnage et ses applications.



TOUS SERVICES... POUR TOUS... EN TOUT TEMPS

- comptes d'épargne personnels — accumulation d'intérêt... fonds disponibles en tout temps
- comptes d'épargne conjoints — de nombreux époux adoptent cette pratique
- coffrets de sûreté — coût minime, moins de 2 sous par jour, pour la protection des documents et des valeurs de toutes sortes
- garde de titres — les coupons d'intérêt sont déposés à votre compte, si désiré
- achat et vente de valeurs mobilières — notre Service de Placement vous sert de conseiller
- mandats de banque — paiement commode, sûr et peu coûteux
- chèques de voyage — pratiques, sûrs, négociables partout au pays et à l'étranger
- virement de fonds — par traites, téléphone, télégraphe et câbles
- comptes courants — facilitent votre comptabilité
- guichet de nuit — ni risques, ni ennuis... dépôts en tout temps
- prêts commerciaux et aux particuliers — confiez vos problèmes à votre gérant de banque
- change sur tous pays, financement des importations et des exportations, lettres de crédit — notre Service des changes est à votre disposition



Autre service très apprécié: notre Bulletin mensuel. Demandez à votre gérant de mettre votre nom sur notre liste d'envoi.

Banque Canadienne Nationale

Le commerce existe d'abord pour rendre service au consommateur

La raison d'être fondamentale des établissements commerciaux est de rendre service au public, consommateur de leurs produits ou services, souligne le mémoire de la Chambre de Commerce de la province du comité d'étude de la province sur les heures d'ouverture et de fermeture des magasins.

En d'autres mots, le commerce n'existe pas tout d'abord pour le commerçant, mais plutôt pour le consommateur et, par conséquent, il doit demeurer ouvert aux heures et aux jours qui conviennent le mieux à ce dernier.

On ne peut contester au commerçant, en autant qu'il ne détient pas un monopole de produits ou de services, le droit de fermer son établissement aux heures et aux jours qu'il lui plaît. Toutefois, on peut douter du droit d'un ou plusieurs marchands d'obliger leurs concurrents à fermer leurs portes à certains jours ou à certaines heures normalement ouvrables, parce qu'eux le désirent, surtout quand il appert que ces moments-là conviennent bien à leurs clients.

Dans le commerce, les ventes sont autant, sinon plus, le résultat de relations humaines que simplement des échanges commerciaux. L'initiative individuelle est une source constante de renouveau et de fluctuations dans les habitudes de commerce et même dans les besoins des consommateurs. Il est bien difficile, dans de telles conditions, de déterminer strictement par une loi à quelles heures du jour et à quels jours de la semaine les gens d'un milieu donné n'auront pas besoin de tel ou tel service ou produit.

Des restrictions aux heures d'ouverture qui diminueraient les heures actuelles pourraient avoir des effets de diminution sur le volume des affaires ainsi que sur l'emploi dans le commerce en détail. On semble souvent oublier, en effet, l'importance

que représentent sur le volume des affaires dans le commerce en détail, les ventes sous impulsion. Rares sont les citoyens qui n'ont pas expérimenté ce phénomène de l'achat sous impulsion.

Les commerçants évaluent que le volume de ces ventes sous impulsion constitue une partie importante de leur chiffre d'affaires. Cette portion des profits est non récupérable sur les autres jours et a été évaluée dans les plans de nombre d'établissements commerciaux en ce qui concerne leurs projets d'agrandissement ou de rénovation. Si on limitait le nombre de soirs où les établissements commerciaux pourraient ouvrir leurs portes, plusieurs devraient réviser complètement et certainement limiter leurs projets d'expansion. On peut alors mesurer les répercussions de ces actes sur toute l'économie de la province, que ce soit dans le domaine de la construction, du transport, de la transformation de la matière première, de l'hôtellerie, etc.

De plus, en voulant obliger les commerçants à fermer leurs portes par une réglementation visant avant tout à procurer aux employés de ces établissements des heures de travail convenables, on enlève une source d'emploi à ceux qui

pourraient éventuellement constituer un deuxième groupe d'employés pour les établissements commerciaux qui, autrement, demeureraient ouverts.

Dans la région de Montréal, des commerçants sont d'avis qu'en limitant à un soir seulement et à 5 jours au lieu de 6 la période permise pour ouvrir leurs portes, ils pourraient réduire de 15 p.c. le nombre de leur personnel. Quand on sait que la plupart de ces employés ne sont pas qualifiés pour occuper un autre emploi à des conditions égales à celles qu'ils trouvent dans les établissements commerciaux, on peut s'imaginer le nombre de nouveaux chômeurs qu'une réglementation trop sévère pourrait créer. De plus, des réglementations sévères minent le climat favorable à l'implantation d'établissements commerciaux d'envergure, lesquels sont toujours une source de richesse pour les régions dans lesquelles ils s'implantent.

Les lois du travail

Il est arrivé à diverses occasions qu'un groupe d'employeurs et d'employés se soient servi de la loi de l'extension des conventions collectives pour réglementer les heures d'ouverture et de fermeture des magasins de toute une localité. La Chambre de Commerce s'oppose énergiquement à cette loi, laquelle vise d'abord à procurer aux employés de meilleures conditions de travail. La délimitation des heures d'ouverture et de fermeture des établissements commerciaux relève de facteurs qui sont autres que ceux ayant trait aux conditions de travail. La Chambre est d'avis que la première décision, tout en demeurant à l'intérieur des limites de la loi générale, doit relever exclusivement de la gérance, tandis que la seconde doit résulter d'une entente entre l'employeur et les représentants des employés.

De plus, la Chambre souligne que des limitations trop sévères pourraient condamner les petits commerçants à demeurer petits indéfiniment. Or, il est évident que, pour survivre, un commerce, quelque modeste soit-il au début, est appelé à s'épanouir. Sans cette condition, c'est le dynamisme de de l'économie de la province qui est en danger de stagnation.

La législation

Selon la Chambre provinciale, deux facteurs pourraient servir de base à une réglementation des heures d'ouverture des établissements commerciaux : l'ordre public, basé sur le respect des traditions religieuses et nationales de la majorité de la population, et le bien commun compris dans le sens du plus grand bien économique, civique et social de la population, compatible avec celui des parties intéressées agissant librement.

Dans la pratique courante présentement, les heures d'ouverture

des établissements commerciaux sont généralement établies par les autorités municipales.

La Chambre croit que pour éviter les discriminations entre commerces identiques d'une municipalité à l'autre dans les centres urbains comme cela se pratique actuellement, il faudrait que cette réglementation existe au niveau de régions rayonnant autour de centres urbains et dont les limites se situeraient dans des territoires non habités ou de densité de population le plus faible possible à proximité.

Cette recommandation repose, par conséquent, sur l'existence d'un organisme suprarégional, composé des représentants des municipalités et qui disposerait des pouvoirs nécessaires pour adopter une réglementation réaliste et conforme aux besoins de chaque région. En cas de mésentente, il appartiendrait au ministère de l'industrie et du commerce de trancher le litige. Cette recommandation repose sur l'opinion de la Chambre que les municipalités ne devraient pas perdre leurs pouvoirs en ce domaine, mais devraient les exercer collectivement à l'intérieur de régions données.

Parmi dix villes

Québec a le plus lourd impôt foncier...

Le Bureau des recherches municipales, une société de Toronto, qui a fait une enquête sur l'impôt foncier dans dix grandes villes du Canada, a annoncé, dans un communiqué remis au conseil municipal de la capitale, que c'est la ville de Québec qui a le plus lourd impôt foncier des dix villes qui ont fait le sujet des études des experts torontois.

En effet, une maison située dans la ville de Québec et évaluée à \$10,000 est grevée de taxes municipales et scolaires dont la moyenne s'établit à \$278.

Les villes qui ont fait le sujet de cette étude sont: Calgary, Edmonton, Halifax, Hamilton, Montréal,

La Chambre tient également à souligner qu'il semble exister une mésentente quant à l'interprétation qu'on donne au terme "heures de travail".

Il y a aussi d'autres législations provinciales qui interviennent en cette matière. Elles devraient être classées de sorte qu'on détermine laquelle a priorité sur l'autre. En général, les heures d'affaires dans les établissements commerciaux devraient en dernier ressort relever du ministère de l'industrie et du commerce, et les heures de travail — ce qui est bien différent — devraient relever du ministère du travail.

La Chambre de Commerce de la province de Québec exprime le vœu que le Comité d'étude sur les heures d'ouverture et de fermeture des établissements commerciaux tienne compte des opinions qu'elle a émises sur cette question d'actualité qu'est la réglementation des heures d'ouverture et de fermeture des magasins.

Elle est profondément convaincue que le commerce en détail a pour principale raison d'être le service du public et s'oppose énergiquement à tout procédé qui pourra entraver les habitudes de vie de la communauté québécoise.

Ottawa, Québec, Regina, Toronto et Vancouver.

Au chapitre des maisons à logis multiples, cependant, l'impôt foncier est plus élevé à Hamilton, (\$385), à Halifax (\$429) et à Toronto (\$393). Pour l'ensemble des dix grandes agglomérations urbaines, l'impôt moyen s'établit à \$282 pour une propriété non résidentielle, à \$248 pour une maison à logis, et à \$234 pour une habitation familiale.

Par ailleurs, l'indice de la valeur locative est plus élevée à Halifax, \$8.98, et il atteint \$8.56, à Hamilton, \$6.95, à Québec, et \$3.57 seulement, dans la ville de Montréal.

Action sociale étudiante

Le TEQ renouvellera son expérience de l'an passé

Dans le cadre de l'action sociale étudiante, les Travailleurs étudiants du Québec (TEQ) renouvelleront et amélioreront cet été leur expérience de l'an passé.

Au cours de l'été dernier, 47 participants étudiants à l'action sociale ont travaillé dans diverses régions du Québec défavorisées socialement et ou économiquement. L'expérience restreinte de l'an passé se renouvellera cette année, mais agrandie et améliorée. D'ailleurs, les étudiants qui travaillent présentement à des projets (étudiants universitaires et pré-universitaires) sont appuyés par les divers ministères directement impliqués dans l'action sociale étudiante (éducation,

industrie et commerce et terres et forêts).

Cette année les étudiants qui travaillent à l'élaboration des projets de l'action sociale étudiante, ont prévu, pour continuer le travail entrepris l'an dernier, que les effectifs des TEQ seront portés à 300 étudiants, qui travailleront au Saguenay, Lac St-Jean, Montréal, Québec, Gaspésie, Abitibi, canton de l'Est et à des projets aussi variés que le réaménagement urbain, l'organisation communautaire, l'organisation des loisirs, l'essor culturel, l'économie familiale, l'assistance judiciaire, le planning familial, l'animation syndicale etc.

Le Centre d'études arctiques HEC entreprend l'étude de la mise en valeur du Grand Nord

Grâce à la générosité de plusieurs entreprises privées, ainsi qu'à l'apport de l'Ecole des hautes études commerciales elle-même, le Centre d'études dispose, à l'heure actuelle, d'un personnel, de locaux particuliers, et a pu commencer la publication de travaux. Le personnel se compose de M. Gérard Gardner comme directeur du Centre; d'un docteur de l'université de Paris, M. Michel Brochu, qui a déjà publié dans L'Actualité Economique un travail très élaboré sur l'administration du Grand Nord; d'une bibliothécaire diplômée qui travaille à indexer les pièces de la collection; et d'une autre personne plus spécialement chargée de collaborer avec M. Gardner pour la mise au point de ses travaux. Le Centre lui-même est localisé dans cette partie de l'Ecole des hautes études commerciales qu'on appelle le pavillon De Bray, où se trouve actuellement l'Institut d'Economie Appliquée, et où l'on peut accéder par le 530 est, de la rue Lagacière.

Le Centre d'études arctiques

Depuis son installation à l'Ecole des hautes études commerciales, s'est efforcé d'organiser la documentation, de la rendre facilement accessible, en vue des travaux futurs de tous ceux qui voudront y accéder et la consulter pour leur travaux personnels.

Le professeur Gérard Gardner met au point les nombreuses notes qu'il a accumulées afin de pouvoir publier le résultat de ses recherches. À partir de ce travail préliminaire débiteront des études sur les problèmes de mise en valeur du Grand Nord. Une priorité toute particulière doit être accordée aux pro-

blèmes des transports et des communications, centre nerveux de toute politique de développement régional et question particulièrement épineuse, quand il s'agit d'un territoire d'un caractère aussi spécial que celui des régions du Grand Nord. Le Centre répondra ainsi à un besoin.

Selon l'optique méthodologique qui caractérise un tel centre d'études la direction permettra d'aborder l'étude de n'importe quel problème que les développements réels pourrout soulever; elle accueillera largement tous ceux qui veulent étudier quelque aspect que ce soit des problèmes du Grand Nord pour leur assurer toute sa collaboration.

M. Gérard Gardner, professeur de géologie et de minéralogie à l'Ecole des hautes études commerciales a étudié sur place plusieurs fois les régions, arctiques. Il en a des photographies et des spécimens de toutes sortes. Il a collectionné ouvrages et rapports; de même il a recueilli dans les journaux tous les renseignements ou commentaires sur l'arctique. Au moment de prendre sa retraite, il a décidé de faire don à l'Ecole de sa collection, et, pour en faciliter l'usage et la mise en valeur, l'Ecole a décidé d'en faire, sous sa direction générale, et dans le cadre de l'Institut d'Economie Appliquée, un Centre d'étude et de recherche sur ce secteur de "notre milieu".

LOCAL A LOUER pour bureaux

- CENTRE COMMERCIAL DE ST-JEROME
- 2,000 PI. CAR. DE PLANCHER CHAUFFE
- STATIONNEMENT POUR PLUS DE 20 AUTOS
- FACE A L'HOTEL LAPOINTE

S'adresser à: Raoul Beauchamp Sport Inc., 249 rue St-Georges, St-Jérôme, P.Q. Tel: 432-4633

COUP D'OEIL À LA BOURSE

	LUNDI 20	MARDI 21	MERCREDI 22	JEUDI 23	VENDREDI 24
MONTREAL	VENTE DE BLE A L'URSS Can. Steems. 34.50 - 1.5 Ogilvie Fl. 14.00 - 0.5 Uraniums fermes	TRANSPORTS ET BANQUES TRES FERMES Can. Steems. 35.75 + 1.25 Bque Royale 74.62 + 1.37	FERME FORTE AVANCE DES PAPIERS Consolidated 39.25 + 1.12 Bathurst 27.75 + 0.75	11 HEURES IRREGULIER BELL: 50.75 PERTE DE 1.25 durant la semaine	FERME
INDUST	161.87 + 0.05	162.57 + 0.70	163.42 + 0.85	163.38 - 0.04	
TORONTO	PLUS FAIBLE VOLUME DEPUIS AOÛT 1963 Denison 51.50 + 1.62	FERME C.P.R. 65.87 + 2.00 Versatile 22.00 + 2.00	BONNE AVANCE DES BANQUES B.N.E. 71.00 + 1.50 Rio Algom 26.00 + 1.37	FERMETE DES URANIUMS Denison 54.25 + 1.00	-
METAUX HUILES	91.97 + 1.01 103.76 - 0.55	92.66 - 0.69 104.55 - 0.79	93.57 + 0.91 105.51 + 0.96	95.49 + 1.92 105.76 + 0.25	
NEW YORK	MARCHE MONOTONE	SOUTENU	TRES FERME	SOUTENU	-
DOW JONES	892.76 - 1.50	894.98 + 2.22	901.00 + 6.02	903.22 + 2.22	

Que se passera-t-il cet été à la Bourse?

Cet été nous apprendra si les nouveaux investissements pourront être encadrés par des limites raisonnables ou non. Cet été nous dira du même coup si la croissance économique pourra être continue de façon à ce que nous puissions après une période de repos ou de moindre croissance, regrouper nos forces économiques et continuer à jouir d'une croissance balancée, marque caractéristique des quatre premières années de la présente période de grande prospérité.

Les ventes au détail et les ventes de biens courants de consommation continuent d'être excessivement fortes tel que le démontre les statistiques des magasins de détails. Mais les ventes de biens durables et particulièrement les ventes d'automobiles et de téléviseurs ont commencé à fléchir à cause principalement de la restriction générale du crédit. Les investissements souffriront sans doute du budget de M. Sharp, de la retenue de 5 p.c. sur les encaissements nets et du resserrement du marché des capitaux. A quel point les investissements seront-ils affectés? C'est là la grande inconnue que l'été nous dévoilera.

Les nouvelles mesures statistiques nous feront peut-être d'agréables surprises. L'indice de la production industrielle qui ne reflétait plus la production réelle surtout au niveau du secteur manufacturier, a été révisé et l'on pourrait bien s'apercevoir que la production industrielle canadienne grimpe aussi rapidement que celle des Etats-Unis et peut-être même, que le coût de la main-d'oeuvre mesuré, comme étant le pourcentage du coût de la main-d'oeuvre par rapport à la production en dollars, est demeuré beaucoup plus stable que l'on croyait. Ces redéfinitions statistiques et les autres qui suivront permettront de mieux diagnostiquer la situation canadienne et d'ajuster la politique gouvernementale en conséquence.

Excellent trimestre

L'allure des affaires au premier trimestre a été excellente et il se pourrait fort bien que le produit national brut marque un accroissement de 3 p.c., alors qu'il n'avait augmenté que de 2 p.c. au dernier trimestre de l'an dernier. L'emploi a progressé de plus de 2 p.c., une des meilleures augmentations jamais connues au premier trimestre. Il est vrai ici que les statistiques sont ajustées pour tenir compte du facteur saisonnier.

La construction résidentielle a été aussi très soutenue. Les nouvelles unités mises en construction ont augmenté de 16 p.c. au premier trimestre. Cependant, les statistiques d'avril laissent voir une baisse

de 22 p.c. si bien qu'au total la construction domiciliaire pourrait bien baisser en 1966. Cependant, la construction non domiciliaire a augmenté de 30 p.c. et les constructeurs dans l'ensemble sont assurés que la demande dépassera leur possibilité de production pour encore quelque temps. Cela ne veut pas dire que la situation des constructeurs est rose, la forte restriction du crédit nuira considérablement à la construction et particulièrement à l'achat de maisons.

L'achat de machinerie et d'équipement industriel demeure ferme. Les ventes de machineries et véhicules commerciaux ont haussé respectivement de 2.5 p.c. et de 10 p.c. au premier trimestre.

Comme nous le signalons dans cette livraison les exportations ont marqué des gains importants et le rythme d'accroissement des importations demeure bien en deçà des prévisions. La fin des grèves portuaires au Québec, de même que la longue grève du camionnage en Ontario, pourraient brouiller cette excellente tendance.

Ralentissement

En somme, le pouls économique de la nation indique un certain ralentissement de croissance dans des secteurs particuliers. D'autre part, comme il fallait s'y attendre, la croissance démesurée de certains secteurs commence à débalancer la croissance de l'ensemble et surtout à nuire à l'équilibre nécessaire pour maintenir celle-ci. L'acier, la construction, le transport ferroviaire et surtout les grèves innombrables indiquent clairement qu'une période de repos est désirable. Celle-ci viendra nécessairement quand les investissements et en particulier

Consolidated Gold Fields investira dans Newconex

Consolidated Gold Fields de Londres a l'intention d'investir environ \$4,500,000 dans la société Newconex Holdings de Toronto, mentionne un rapport de Newconex. Le président de cette dernière société, M. W.A. Robinson, a déclaré que la société britannique compte exercer son droit d'acquiescer des actions de Newconex au prix de \$5 l'action, droit que lui accorde la détention de warrants. Consolidated Gold Fields détient environ 65 p. 100 des intérêts de Newconex et un pourcentage correspondant des 1,400,000 warrants émis. Newconex possède des intérêts dans un certain nombre de sociétés canadiennes, y compris 11.4 p.c. de Pyramid Mines qui a été récemment vendue à Pine Point Mines.

Les compagnies d'assurance-vie ont augmenté leur portefeuille

Les compagnies d'assurance-vie ont augmenté le montant net de leurs effets en portefeuille de \$50.6 millions en mars 1966 selon un rapport de Canadian Life Insurance Association. Ce chiffre concerne les compagnies qui s'occupent de 85 p.c. des placements faits pour le compte des assurés canadiens.

Si on l'analyse, ce chiffre de \$50.6 millions représente une augmentation nette de \$65.9 millions des placements à long terme et des diminutions de \$12.3 millions de placements à court terme et de \$3.1 millions de l'argent comptant.

L'augmentation nette de \$65.9 millions des placements à long terme en mars 1966 se compose comme suit: Augmentations: \$8.5 millions, obligations municipales, \$25.5 millions, autres obligations;

\$5.2 millions, actions ordinaires; \$34.9 millions, prêts hypothécaires (représentant la différence entre le montant des remboursements au cours de mars, \$34.1 millions); \$5.2 millions, biens immobiliers et rente foncière; \$1.9 million, prêts sur polices. Diminutions: \$2.9 millions, obligations du gouvernement canadien; \$5.2 millions, obligations provinciales; \$7.2 millions, prêts à garantie subsidiaire.

La diminution nette de \$12.3 millions des placements à court terme en mars 1966 résulte d'une augmentation de \$210,000 des papiers à court terme des compagnies de finance et de diminutions de \$7. millions des billets du Trésor canadien et de \$5.5 millions d'autres papiers à court terme.

Anglo-Canadian Pulp paiera un dividende de \$0.18 l'action

Le conseil d'administration de l'Anglo-Canadian Pulp and Paper Mills Limited a décidé de payer un dividende trimestriel de 18 cents l'action ordinaire, payable le 7 juillet, aux actionnaires inscrits aux livres le 24 juin.

C'est là une hausse de 5 cents et demi par rapport au 12 cents et demi que la compagnie payait trimestriellement. Le taux annuel de dividende passera donc de 50 cents à 72 cents.

les dépenses en immobilisations fléchiront. La période de repos sera d'autant plus prolongée et douloureuse que certains secteurs clés, à cause de leur croissance trop rapide, nuiront à l'harmonie de l'ensemble et produiront ce que les spécialistes appellent des goulots d'étranglement c'est-à-dire lorsque la charge trop forte d'un secteur court-circuite les résultats de l'ensemble.

M. W.-E. Soles, président de la compagnie, a déclaré que celle-ci s'attend à ce que la hausse du dividende encourage les détenteurs d'actions privilégiées à profiter du privilège de conversion en actions ordinaires favorisant ainsi une plus grande participation des Canadiens dans la possession des actions ordinaires de la compagnie.

Des actions ordinaires actuellement au groupe de papeteries Reed, de Londres. La conversion des actions privilégiées en actions ordinaires réduirait l'intérêt du groupe Reed à moins de 75 p.c. et lui permettrait de payer un impôt de 10 p.c. sur les dividendes reçus de l'Anglo Canadian au lieu du présent 15 p.c. auquel sont assujetties les compagnies étrangères lorsqu'elles investissent dans une compagnie où moins de 25 p.c. des actions sont détenues par des Canadiens.



Banque Canadienne Nationale

DIVIDENDE No 302

Un dividende de 55 cents par action du capital versé de la Banque est déclaré pour le trimestre finissant le 31 juillet 1966. Ce dividende sera payable à compter du 1er août 1966, au bureau principal et à toute succursale de la Banque, aux actionnaires inscrits le 30 juin 1966, à la fermeture des guichets.

Par ordre du Conseil d'administration,

Le Gérant général, RENÉ LECLERC

Montréal, le 17 juin 1966.

Malgré la température:

Les ventes de détail sont à la hausse

En dépit de la température peu favorable du début de la semaine dernière, les ventes au détail ont augmenté dans la région de Montréal, indique le rapport hebdomadaire de Dun and Bradstreet of Canada, Ltd. La demande a été particulièrement forte dans le secteur des articles de sport et autres produits habituellement vendus au cours de la belle saison. Quant au volume du commerce de gros, il a maintenu un niveau favorable, bénéficiant d'expéditions comparables à celles de la période correspondante de l'an dernier. Le niveau de l'activité industrielle a également été élevé. Au chapitre des faillites commerciales, les résultats ont cependant été moins brillants alors que 24 faillites ont été compilées pour un passif de \$1,114,543. Dans la semaine correspondante de 1965, le nombre de faillites avait été de 18.

Domtar construira une fabrique de naphthaline

Domtar Chemicals Limited annonce la construction prochaine, à Toronto, d'une fabrique de naphthaline; on y innovera un procédé de production développé par Domtar. La division Tar & Chemical dirigera cette entreprise destinée à remplacer les facilités actuelles de production; on prévoit un plus grand rendement et un produit de qualité améliorée.

La production de ce nouvel établissement sera utilisée par Domtar, à Toronto, dans la fabrication d'anhydride phthalique. On obtiendra ainsi un produit amélioré et une exploitation plus efficace; on a, d'ailleurs, conçu le nouveau procédé à ces fins.

Depuis les dernières 25 années, Domtar Chemicals Limited est l'unique fabricant d'anhydride phthalique au Canada; ce produit se vend exclusivement aux industries de la résine et des plastifiants.

Nouvelle division chez SNC



M. Richard J. Balfour, ing. a été nommé vice-président et directeur de Surveyer, Nenniger & Chénervet Inc., société de consultants administrée par des ingénieurs-conseils. M. Balfour dirigera la nouvelle division de la gérance de la construction qui offrira un service complet de programmation, d'achats, de contrôle du coût et de l'avancement des travaux, ainsi que de la surveillance et de la gérance de la construction. M. Balfour s'occupera également d'étendre le champ d'activité de la société dans les industries de la chimie, de la pétrochimie, du pétrole et du gaz.

M. Balfour possède déjà plus de vingt ans d'expérience dans l'engineering et la gérance de construction d'importants projets réalisés à travers le Canada.

Bourse et placement

par Michel VIBIEN

L'Investisseur: ses principes d'action

En décrivant la semaine dernière le climat humain dans lequel l'investisseur opère, nous voulions le situer parmi ses semblables mais surtout montrer qu'il est possible à celui qui s'en donne la peine de gérer profitablement un capital même petit.

Nous traitons de facteurs humains mais ceux-ci ne sont pas les éléments majeurs influençant le marché des valeurs mobilières.

Nous voudrions donc aujourd'hui, dans l'optique placements en actions, dégager les facteurs principaux affectant le marché et la Bourse.

Si placer c'est organiser une distribution de son capital de manière qu'il soit exposé à un minimum de risque tout en s'offrant à un maximum de chance d'appréciation, cela implique un processus d'analyse conduisant à une politi-

que de placement. Ce cadre est obtenu en dégagant premièrement les facteurs dominants de la situation politique et économique à l'échelle internationale et nationale. La deuxième étape de la démarche consiste à rechercher les secteurs économiques les plus aptes à progresser dans des conditions générales définies en premier lieu. L'enquête a ici pour résultat la sélection d'une dizaine d'industries ou de matières premières offrant le meilleur potentiel d'expansion. Entroisième lieu, le travail consiste à choisir le ou les titres les plus aptes à servir de véhicule au capital. Il s'agit là de trouver la valeur qui au moindre coût offre le meilleur potentiel d'appréciation dans ses bénéfices futurs.

Dégagons les facteurs propres

à ces trois étapes pour en expliquer la signification à l'investisseur.

Les facteurs politiques:

À l'échelle internationale, le facteur dominant de notre époque est la régression du système capitaliste en faveur du socialisme. Deux témoignages tangibles de cette tendance générale retiennent l'attention de l'observateur: la politique fiscale et l'immixtion de l'Etat dans le circuit économique sous forme de dirigisme, de planification, de nationalisations, etc.

D'autre part, à l'échelon national, l'instabilité gouvernementale ou des événements internationaux peuvent créer des conditions temporaires ou permanentes défavorables à l'intégrité du capital.

L'investisseur se doit donc d'avoir une optique internationale lui permettant de trouver une solution de rechange. Son capital est mobile.

Au Canada, le climat jusqu'ici favorable à l'investisseur, n'entraîne pas de décision radicale mais en Europe, Afrique et Asie, les circonstances politiques ont contraint à la fuite du capital ou à son exploitation.

Les facteurs économiques:

Le principal des facteurs qui détermine les variations dans l'activité des affaires et dans les cours de bourse est le cycle économique. Il y a 4 étapes à ce cycle: prospérité, boom, dépression ou effondrement et reprise.

Au cours des cycles passés, la plupart des industries ont évolué dans la même direction. Cela tient à ce que les profits réalisés dans un secteur économique augmentent directement ou indirectement la demande pour les produits des autres secteurs mais aussi au fait que les modifications des conditions monétaires et bancaires affectent simultanément toutes les industries.

Les facteurs monétaires et bancaires affectent les affaires mais plus encore la Bourse qui est extrêmement sensible aux changements de la masse disponible aux investissements. Qu'il y ait une différence marginale de 5 p.c. seulement du côté de la demande boursière, l'impulsion compétitive créera une hausse de cours bien que les prévisions des bénéfices soient inchangées, inversement une impulsion baissière sera provoquée par des liquidations du même ordre.

La tension bancaire (le resserrement du crédit) est généralement concomitante à l'étape "boom" du cycle économique. Elle résulte de l'accroissement excessif des crédits pour payer des salaires additionnels, des matières premières en hausse, une accumulation de stocks, etc. Cette tension peut encore être provoquée par l'intervention de la Banque Centrale dans le but de réduire l'échauffement ou l'inflation de l'économie.

Quant aux secteurs industriels pris individuellement, ils évoluent d'une façon autonome suivant un cycle plus ou moins long. Cela tient au rythme des commandes de l'Etat, aux changements de modes, au progrès scientifique et technique, etc.

L'observation de ces facteurs économiques nationaux est compliquée par l'intervention d'influences provenant des accords commerciaux et monétaires internationaux.

Il n'y a pas doute que cette multiplicité de facteurs majeurs et secondaires laisse perplexe parce que l'interprétation en est difficile. Il en est résulté deux théories du placement. L'une, dite "placement à long terme", néglige l'observation et les conséquences des facteurs intermédiaires et passagers, et vise l'expansion à long terme uniquement. Lorsque dans le passé les statistiques disponibles ne cou-

(Suite à la page 12)

Fluctuations des bourses de Montréal et de Toronto

publiée avec la collaboration du

Financial Times

COTE À MIDI 24 juin 1966

INDUSTRIELS

RENDMENT

SEMAINE EN COURS

RENDMENT

SEMAINE EN COURS

RENDMENT

SEMAINE EN COURS

RENDMENT

SEMAINE EN COURS

RENDMENT

SEMAINE EN COURS

RENDMENT

SEMAINE EN COURS

RENDMENT

SEMAINE EN COURS

RENDMENT

SEMAINE EN COURS

RENDMENT

SEMAINE EN COURS

RENDMENT

SEMAINE EN COURS

RENDMENT

SEMAINE EN COURS

RENDMENT

SEMAINE EN COURS

RENDMENT

SEMAINE EN COURS

RENDMENT

SEMAINE EN COURS

RENDMENT

SEMAINE EN COURS

RENDMENT

SEMAINE EN COURS

RENDMENT

SEMAINE EN COURS

RENDMENT

SEMAINE EN COURS

RENDMENT

SEMAINE EN COURS

RENDMENT

SEMAINE EN COURS

RENDMENT

SEMAINE EN COURS

RENDMENT

SEMAINE EN COURS

RENDMENT

SEMAINE EN COURS

RENDMENT

SEMAINE EN COURS

RENDMENT

SEMAINE EN COURS

RENDMENT

SEMAINE EN COURS

RENDMENT

SEMAINE EN COURS

RENDMENT

SEMAINE EN COURS

RENDMENT

SEMAINE EN COURS

RENDMENT

SEMAINE EN COURS

RENDMENT

SEMAINE EN COURS

Moyennes de la semaine

RENDMENT

SEMAINE EN COURS

RENDMENT

SEMAINE EN COURS

RENDMENT

SEMAINE EN COURS

RENDMENT

SEMAINE EN COURS

RENDMENT

SEMAINE EN COURS

RENDMENT

SEMAINE EN COURS

RENDMENT

SEMAINE EN COURS

RENDMENT

SEMAINE EN COURS

RENDMENT

SEMAINE EN COURS

RENDMENT

SEMAINE EN COURS

RENDMENT

SEMAINE EN COURS

RENDMENT

SEMAINE EN COURS

RENDMENT

SEMAINE EN COURS

RENDMENT

SEMAINE EN COURS

RENDMENT

SEMAINE EN COURS

RENDMENT

SEMAINE EN COURS

RENDMENT

SEMAINE EN COURS

RENDMENT

SEMAINE EN COURS

RENDMENT

SEMAINE EN COURS

RENDMENT

SEMAINE EN COURS

RENDMENT

SEMAINE EN COURS

RENDMENT

SEMAINE EN COURS

RENDMENT

SEMAINE EN COURS

RENDMENT

SEMAINE EN COURS

RENDMENT

SEMAINE EN COURS

RENDMENT

SEMAINE EN COURS

RENDMENT

SEMAINE EN COURS

RENDMENT

SEMAINE EN COURS

RENDMENT

SEMAINE EN COURS

RENDMENT

SEMAINE EN COURS

RENDMENT

SEMAINE EN COURS

RENDMENT

SEMAINE EN COURS

RENDMENT

(Suite de la page 11)

vraient que des généralités et paraissaient avec un grand retard, l'investisseur n'avait pas d'autre choix que de miser sur les tendances à termes éloignés. Mais de nos jours la richesse et l'actualité des renseignements permettent de suivre et de prévoir avec précision les développements en de ça d'un an. Dans ce contexte, l'on conviendra que la pratique du placement à long terme n'est qu'une formule superficielle, simpliste qui n'est acceptable qu'à l'amateur.

Il importe donc d'adopter l'autre démarche que l'on caractérisera de positive et souple. Elle consiste à faire naviguer le capital en tirant partie de la multiplicité des variations et des tendances. Cette formule est basée sur les considérations suivantes: la prévision des conditions économiques est de moins en moins précise à mesure que le moment considéré est éloigné. Dans le même ordre d'idée, l'intervention grandissante de l'Etat augmente les facteurs politiques et la marge d'erreur due à la distorsion des prévisions. D'autre part, cette politique est plus rationnelle, plus conforme aux caractéristiques contradictoires de l'économie et plus rémunératrice en fin de compte parce qu'elle tire partie des changements de la conjoncture.

Le facteur coût:

Le dernier pas dans le processus du placement consiste à acquérir le titre ou à l'éliminer quand les facteurs sont défavorables. Le seul critère de choix est le prix ou la valeur marchande d'un titre compte tenu du potentiel d'expansion des bénéfices futurs par rapport à l'actif mis en oeuvre dans l'entreprise. Le facteur temps est primordial puisque le coût est fonction du temps mis à réaliser l'appréciation prévue.

Ceci entraine le corollaire suivant : le prix d'acquisition d'un titre ne doit pas être une base de référence pour juger un titre. Ce prix aura pu être trop haut ou trop bas et la tendance des bénéfices aura pu changer.

En conclusion, il ne peut y avoir d'autre principe de placement que de rechercher rationnellement le gain de capital par l'exercice des connaissances et du jugement en concurrence avec les autres participants. C'est le moteur principal des variations du marché et toute autre politique ne serait pas en harmonie avec les conditions naturelles d'une économie.

Le gain du capital est légitime lorsqu'il est issu de la sélection la meilleure, acquise au cours le plus avantageux, et de son échange pour une autre à des conditions encore meilleures. La recherche constante d'une amélioration constitue le processus de sélection créant une économie efficiente, compétitive et saine.

Hayes Steel fera une offre à ses actionnaires

Hayes Steel Products, un fabricant de pièces-automobile, localisé à Thorold, Ontario, offrira à ses actionnaires inscrits aux livres de la compagnie le 16 juin 1966, le droit de souscrire à une nouvelle action au prix de \$11.25 pour chaque bloc de quatre actions détenues. Les droits expireront à la fermeture des affaires le 30 juin prochain.

Les actions de Hayes se transigent maintenant à \$14 et les droits à 58 cents. Les fonds obtenus par la compagnie serviront au financement d'un projet de \$11 millions pour une usine de construction de châssis d'automobiles dans le cadre de l'entente canado-américaine sur le commerce de l'automobile.

Une entente est intervenue entre Noranda Mines et Texas Gulf Sulphur

Dans un communiqué conjoint, les compagnies Noranda Mines Limited et Texas Gulf Sulphur, ont annoncé que les concentrés de cuivre du concentrateur de la Texas Gulf Sulphur situé dans le Canton Hoyle en Ontario, seraient traités par la Noranda à sa fonderie de Noranda, dans le Québec.

Cette entente sera en vigueur tant que la Texas Gulf Sulphur n'aura pas construit sa propre fonderie de cuivre. L'emplacement du concentrateur dans le Canton Hoyle est suffisamment vaste pour qu'on y construise une fonderie. Toutefois

des études plus poussées sont nécessaires avant que les plans définitifs de la future fonderie puissent être arrêtés.

L'entente annoncée prévoit également que le cuivre coulé en anodes à la fonderie de la Noranda aussi bien qu'à celle de la Texas Gulf Sulphur sera affiné par la Noranda, à sa filiale de Montréal-Est, la Canadian Copper Refiners. A cette fin, les usines de cette dernière seront agrandies et leur capacité de production accrue de 16 p.c.

On estime que l'affinerie de Mont-

réal-Est produira à compter de 1967, quelque 100,000,000 de livres de cuivre fin en barres pour le compte de Texas Gulf.

Cours en relations industrielles

Le ministère de l'industrie et du commerce a fait donner des cours en relations industrielles à Trois-Pistoles par des experts en cette matière, les 14 et 15 juin. Il s'agit du deuxième cycle de ces cours, le premier ayant eu lieu au mois de novembre dernier avec, comme sujet, "l'organisation et l'administration". Le thème, cette fois, était: "organisation et méthodes". M. Jean-Paul Deschênes a dispensé ces cours.

Abitibi Ltée se francise

La Compagnie de papier Abitibi Ltée vient de donner des noms français à cinq de ses filiales en propriété exclusive.

Selon cette modification, Pembroke Shook Mills sera désormais désignée en français du nom de Les emballages Abitibi Ltée; Maple Leaf Veneer Ltd., par Les Panneaux Abitibi Ltée; Abitibi Sales Co., par Société de distribution de papier d'Abitibi Ltée; Ste. Anne Paper Co. par Papeterie Abitibi Ste-Anne Ltée; et Provincial Paper, Ltd. par Les Papeteries provinciales Ltée. Ces changements de noms marquent aussi une plus grande intégration de ces filiales de la compagnie.

2.4	13.8	34	27½	Credit	.60	.72	Dec	2.15	29½	28	28½	—	1	15
1.75	21.0	74	6½	Credit Fan	.75	1.00	Dec	3.05	6½	6½	6½	—	1	15
8.6	8.6	9	6	Credit M-G	.70	.70	66Feb	9.4	7½	7	7	—	1	15
7.9	2.9	9	6	Cr St L	.60	.60	Dec	2.62	7	7	7	—	1	15
15.7	75¼	5	5	Cr Brook	.15	.65	Dec	1.68	6½	6½	6½	—	1	15
2.4	11.5	32	115	Cr Cork	.30	3.00	Dec	10.68	125	125	125	—	1	15
2.6	15.5	63½	53	Cr Trust	1.80	2.00	Dec	3.54	53	53	53	—	2	6
10.9	16	53	53	Cr Trust	1.80	2.00	Dec	3.54	15½	15½	15½	—	1	6
3.8	17.4	53½	53	Cr Zeller	2.00	2.00	Dec	3.03	Mar3m	69	127	—	1	15
5.2	13.7	29½	23	Cr Z Cana	1.20	1.20	Dec	1.68	26½	24	26½	—	3½	10
14.6	15.7	37½	37½	Cr Z Cana	1.20	1.20	Dec	1.68	15½	15½	15½	—	1	15
2.6	...	5.50	37½	Cygnus A	.10	.10	Dec12m	20	4.20	4.00	4.20	—	10	17
5.6	...	8½	23	Cygnus A	.10	.10	Dec12m	20	7¼	7¼	7¼	—	1	17
2.6	...	19½	19½	Cygnus A	.10	.10	Dec12m	20	7¼	7¼	7¼	—	1	17

[illegible]

DOMINION												
2.0	45.7	25	2434	D Ang Inv	431	43	Apr	47	17	26		
4.2		101	97	pfd	5.00	5.00	Apr	29.22	74	27		
1.4	8.0	284		D Bridge	50	30	Apr	2.72	84	22 1/2	22 1/2	+ 34 52
5.6		58 1/2		DC Gen Ins		1,003.4			64 1/2	67 1/2		
4.2		8	3.00	D Coal pld			56 Mar	12m 79	4.25	4.25	4.25	- 50 2
3.5	7.9	12 1/2			60	60			13 1/2			
3.6	11.1	16	16	D Dairies	65	60	Dec	1.51	16	17 1/2		
5.7		32	25 1/4	" pfd	1.75	1.75	Dec	25.16				
5.5	21.2	19 1/4	15 1/4	D Elect	1.00	1.00	Dec	83	17 1/2	17 1/2	17 1/2	+ 16 11
5.2		103	100	" pfd	5.75	5.75	Dec	24.84		100		
4.6		4.60	4.60	Dorm Fac	16	16	Dec	54 1/2	3.50			
4.2		5 1/4	5 1/4	"	32	32	Dec	1.68		5 1/4		
2.4	15.3	29 1/2	22 1/4	D Foundry	60	60	Dec	1.61	24 1/4	24	24	+ 208

5.1	199	91%		pld	4.75	4.75	Dec 102.43	Mar3m23.05	94	93%	94	+ 1/2	28
4.1	21.7	16%	13%	D Glass	-60	-60	Sep1	68	33	14%	14%	14%	181
5.1	199	91%	70%	D Text	-70	-70	Sep1	62	15	14%	14%	14%	181
	3.20	2.00		Dom Lime					2.50	2.50	2.50	+20	2
	1.30		60						60	60		- 5	2
3.1	25.8	10%	7%	D Mar3ms	-50	-25	Dec 3.29						2
4.4	28.3	28	12	D Oilcloth	1.60	1.00	Oct .80		23	22%	23		10
4.0	28.7	15%	12	D Scotch	.32	.35	Dec .40	Mar3m 10	10%	12%			4
5.7	48	44		D Steel	2.30	2.50	Dec 7.32	Mar3m1.78	42%				4
3.2	32.0	16%	10%	D Steel	1.00				11%	11%	11%	+ 1/2	8
3.3	16.5	25%	21%	D Stores	.72	.72	66Mar3.24		22	21%	21%		147
5.6	9.9	21%	17%	Domtar	1.00	1.00	Dec 1.34	Mar3m 24	18%	17%	18%		280
2.1	21%	18%	18%	D Text	1.00	1.00	Dec 88.11	Mar3m 1.84	18%	18%	18%		280
3.6	15.6	38%	31%	D Text	1.20	1.25	Mar 2.25		35%	34%	34%	- 1/4	127

5.1	130	118%	" pfld	7.00	7.00	Mar 422.99	118%	118%	-21%	18
5.1	9.5	9%	Donhue	.40	.40	Dec .33	8	7 1/2	+ 1%	38
4.4	8.8	22	Dover Ind	.80	.80	Dec 2.08	17	19%		
6.0	10%	94%	" pfld	.60	.60	Dec 1.30	9%	10%		
8.5	6.7	9	Drum W	.75	.75	Dec 1.32	8%	9%		
2.4	26.8	48	Dupuis	.15	1.00	Dec 1.57	Mar3m .33	42	43%	+ 1%
4.7	81	80	" pfld	.35	.35	Dec 269.63	Mar3m57.08	80%		
7.0	10.0	9%	Dupuis A	.75	.75	Jan .79	7%	7%		10

E-F										
44.3	10	10	Eagle S	--	--	Dec .22	9	10	--	--
7.9	29%	25	East Koot	--	--	Mar 3.06	Sept .64	24	--	--

[illegible]

7.2	7.3	12½	9¾	Exquisite	..	70	Feb	1.34	11	10	11	+ 1¼	11
6.2	..	12½	9½	" pld	..	60	Feb	1.14	10	10	10	..	2
..	..	3.10	1.80	" A wts	..	60	Feb	1.14	1.95	1.85	1.95	..	13
4.4	11.0	6.00	..	Fabi	..	..	..	..	4.50	..	..	..	25
6.5	10	8	..	Fairbinks	..	..	Dec	4.1	7½	9	..	..	9
3.9	14.5	11½	87½	Falcon	3.50	1.50	Dec	5.47	91	90	90½	..	87
12	18.9	28½	..	Fly	1.10	Dec	1.40	..	..	..	..	1¼	13
3.2	17.7	51½	43	FyFarmer	3.50	65Jun	2.82	..	43	43	43	- 7	1
..	..	3.50	2.00	Fd Farms	..	..	Mar	..	2.25	2.25	2.25	..	1
..	..	95	40	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
2.6	10.6	7¾	6½	Fd Grain	..	20	July	.73	7½	..	7½	..	..
..	..	5	4.00	Fibre	..	..	Jun	1.16	4.50	6	6¼	..	..
..	..	5	5	Fid	..	..	..	..	6	6	6	..	..
1.0	..	10½	9	Fiscal in	..	10	10	64Apr	6 ½	6 ½	6 ½	..	..

[illegible][illegible]

	14.9	2.8	1.85					Mar	.20		2.80		3.15		
3.4	5.4	40%	33	Gen Pr A	1.25	1.25	Dec	6.90			37%	37%	37%		1
3.0	5.9	40	40	Gen Pr B	1.25	1.25	Dec	6.90			37		39		
		10%	11	G S Wares			Dec				10%	10%	93	+ 14	4
			97	" pfd		5.00	Dec	5.92			89%				
5.6	6.0			Gen C			65Aug	1.21d			4.25				
			3.60	Gilchrist				5.00			9.00	9.4	+10	6	
3.5	5.1	5.0		Globe A	.30	.32	66Mar	.82			93%	91%	91%	+ 14	7
2.6	11.3	209	161	Goodyear	6.00	6.00	Dec	2.86			170	169	170		5
4.8			48	Globe B	2.00	2.00	Dec	17.62			47%	47%	47%		13
6.9	2.8	8		G Mckay	.50	.50	66Jan	2.55			71%	71%	71%		
5.0		12	10	B	.50	.50	66Jan	2.04			10		12		
1	14.7	10		Grafton	.50	.50	66Jan	.09			16				
5.7		17	13	A	1.00	1.00	66Jan	2.09							

GREAT												
3.1	30.7	16 1/2	11	Gr B Can In	42*	.42	Dec	.44	Mar 3m	12	12 1/2	1
6.0		49	40	glo	2.50	2.50	Dec	5.81	Mar 1m	5	12	1x
3.7	17.1	27 1/2	11	Gr L Pop	1.00	1.00	Dec	1.88	Mar 3m	33	7 1/2	1
4.5	14.8	32 1/2	26 1/2	Gr W Pop	1.15	1.28	Dec	1.79	Mar 3m	49	2 1/2	1
		18 1/2	14 1/2	Gr Wls								7
		31.9	3 1/2	Gr W Pop	2.24		Dec	.08			2.55	
		95	90	Gr Wls							.10	
1.3			64 1/2	Gr West Life	.80	.88	Jan	.06			.67	.65
	2.6		12	Gr W Ind			Jan	.06			.47	.26
2.5	16.0	32	26	Gr W Gas	.65	.70	Oct	1.77			.26	.20
1.0	11.6	12 1/4	11	Gr Ind In	.46	.114	Oct	.99			.11 1/2	.11 1/2
1.0	11.6	12 1/4	11	Gr Ind In	.46	.114	Oct	.99			.11 1/2	.11 1/2

4.4	10.8	5%	4.85	Greenberg	.051%	.22	Jan	.46	1.10	Marmad	17	17	17	16
5.1	11.5	2.50	1.95	Grisoli		.10	Apr	.17			5.00	4.90	4.90	10
3.6	16.4	13	10%	Guar T	.34	.40	Dec	.67			2.00	1.95	1.95	5
											11	10%	10%	23

H

5.1		17 1/2		Hahn pld	.90	1.90	Jun	12.54	Nov5m3 15	17 1/2				
3.5	5.5	39	34	Ham Coff	1.40	1.20	64Dec	6.27		29%		39%		
5.2		92	97	" pld	5.00	5.00	64Dec	157.45		9%		100		

6.8	14.6	4 1/2	4.00	Hand Chem		Sept	.30	4.25	4.50	..	..
6.8	14.6	7 1/4	8 1/2	" "A	.60	Sept	1.12	8 1/4	9 1/4	..	..
4.0	40	1.50	53	HandyAndy		Dec	.19	7 1/2	9 1/4	15	1
..	..	1.50	.63	Hardee F		May	.02	.65	.63	..	..
1.7	21.5	45	40	Hard pld		May	2.23	46	38	..	..
1.9	19.7	45	36	" "A	.80	Oct	2.10	44 1/2	46	..	..
1.7	19.5	45	32	" "A	.65	Oct	2.16	43	42	43	92
9.8	6.7	7 7/8	6 1/4	HarveyW A	.40	Dec	.94	6 1/4	7	..	..
14.4	14.4	1.00	1.45	" "B	.60	Dec	1.00	1.00	1.15	..	..
14.4	14.4	7 7/8	4.40	Hawker		Dec	.32	4.70	4.50	-10	83
13.6	16.4	98	87	pld	5.75	Dec	24.43	88 1/2	87	..	..
13.6	16.4	113	114	HayesSll r	.44	Apr	.74	27	26	38	88
..	..	..	.11	HayesSll r		Apr	.62	27	16	27	588

[illegible]

0.7	22.4	1.0	Hur & Erie	.31	.40	Dec	.40	Mar3m .14	104%	100	0	3%	24
18.8	15%	11%	Husky O	..	3.00	Dec	.69		131%	131%	133%	+ 3%	164
..	..	..	" % A	..	..	Dec	19.37		50	50	50	..	1
..	53	49%	" % B	3.00	3.00	Dec	19.37		50	49%	49%	1/2	6
..	56 1/4	56	Husky C pf	..	..	..	..	..	56 1/4	56	56	..	22
..	8.25	4.30	" % Y's	..	..	..	..	..	6.50	6.00	6.15	+20	23
I-K													
8.3	4.25	3.00	Imbrex	..	..	Dec	.39	Mar3m .26	3.00	3.00	3.00	-25	5
2.6	266	185	Imp Life	3.80	4.00	..	..	..	193	193	193	..	1x
19.6	55 1/2	52 1/4	Imp Oil	1.85	2.00	Dec	2.71	Mar3m .71	54 1/4	53 1/4	53 1/4	- 4%	122
10.6	15%	14%	Imp Tab	.80	.80	Dec	9.59		143%	143%	143%	..	118
1.8	6 1/4	5 1/4	" pld	.29	.29	Dec	9.59		6	6	6	..	..

INDUSTRIAL													
10.4	233%	20%	Ind Acc	1.12%	1.20	Dec	2.01	Mar3m .40	21%	21%	21%	+ 1/2	123
1.6	92%	79	Ind	4.50	.50	Dec	170.78	Mar3m407	79	79	79	-	2
2	13.8	7%	Ind Adh	.07%	.07%	Oct	48	Mar '22	6%	6%	6%	-	
5.7	15.7	91%	Ind Min	.50	.50	Dec	.56	Mar3m	18	91%	89%	- 1/2	2
1.0	2.6	12%	Ind Wire	2.60	2.60	66Mar			3.35	20	3.35	+10	70
5.6	11	91%	Ingersoll A	.50	.50	Dec	1.80		11	10	10	-	
2.7	74%	71%	Ingis			Dec			9	87%	9	- 3/4	50
11.4	11.4		Ind Chem			Dec	.72			91%		-	
18.9	10	81%	Ind N Gas	121%	.30	Jun	49	Mar12m .54	8%	18	18	- 1/4	4
20	17		pld	1.00	1.00	Jun	3.84	Mar12m.15	18	18	18	- 1/4	4
40	.05		InterCity						.06	.05	.05	-01	15
1.65	2.15	1.65	Inspiration						1.00	1.70	1.70	+5	45
17.2	20		InterCityG	.40	.40	Dec	1.11		181%	18	18	- 1/4	3

INTERNATIONAL										
1.3	1.55	.75	Int All Dev						.80	
1.3	12.4	23	Int Bronze	.80	.80	Dec 1.98			23	
1.6	28 1/2	24	 pfd	1.50	1.50	Dec 1.98		24	24	+ 1
1.6	27.7	365	I.B.M.	6.00	6.00	Dec 13.54	Mar3m2.35	380	70	400
1.6		93	Int Min Ls	1.05	1.20	Jun 3.19	Mar9m4.29	74	92	+ 3 1/2
1.3	19.9	108 1/2	Int Nick	3.05	3.05	Dec 4.85	Mar3m2.35	96 1/2	75 1/2	- 3 1/2
1.7	7.8	17	Int Paint	1.00	1.20	Dec 15m2.35		15 1/4	21 1/4	161
1.4		23 1/2		3.50	1.70	Dec 15m1.85		23		
1.0	15.3	27	Int Paper	1.25	1.25	Dec 2.02		31 1/4	31 1/4	+ 4
1.0		85	 4 pfd	4.00	4.00	Dec 710.98	Mar3m.55	66		
1.0		33 1/2	Int Util	1.00	1.00	Dec 1.72	Mar3m.73	28 1/2	28 1/2	+ 1/8
1.2		30 1/2		1.32	1.32	Dec 7.90	Mar3m3.43	31 1/4	31 1/4	44
INTERNATIONAL										

	2.1	1.75	.80	INIP Disc	05	05	64Dec	.43	.80	.80	.80	-	5	2
				62 wts										
				INIP Steel	3.45	3.45	Dec	4.00	77½	75½	76½			
				INIP pfd		1.20	Aug	1.02	8¼	7½	8	+	7½	1416
				INIP Found	2.45	2.45	56Mar	2.60	25½	24	25	+	1½	35
				INIP A	35	.40	Dec	.69	14½	14½	14½			22
				INIP A	35	.40	Dec	.69	12½	12½	12½		¼	112
				INIP A	35	.40	Dec	.69	12½	12½	12½		¼	5
				INIP A	35	.40	Dec	.69	21½	21½	21½		¼	9
				INIP A	35	.40	Dec	.69	14¼	14¼	14¼		¼	9
				INIP A	35	.40	Dec	.69	100½	8½	8½		¼	21
				INIP A	35	.40	Dec	.69						

3	27%	14%	Jeff Pef	..	..	30	Dec	..	29	Mar	30	31	30%	20%	1%	54
3	22.4	27%	B wis	..	..	..	Nov	21	..	..	..	23%	22%	23%	..	61
4	5.58	10%	Club Job	..	16	..	Nov	21	..	..	..	4	70	75	..	65
8	10%	10%	" A pfd	..	60	..	Nov	4.48	..	..	..	10%	10%	10%	..	2
8	10%	8%	" B pfd	..	55	..	Nov	4.48	..	..	..	9%	..	..	..	..
4	10	10	" 2 pfd	..	56	..	Nov	4.40	..	..	..	8%	8%	..	1	9
1	9.6	6	K Doug A	..	25	..	May	..	51	..	..	5	5	..	5	10
1	15.7	17	Kelsey Whl	..	50	..	Aug	1.04	May	9m	46	16%	15%	15%	..	34
1	..	..	Keivnat	..	25	..	Aug	..	84	..	..	7%	7%	..	..	1
1	..	7%	Kenfing	..	30	..	46Dec	1.22	..	..	..	4.50	..	4.75	..	..
1	..	60	Kenfing rts	..	..	..	..	..	..	..	..	10	..	07	..	12
1	3.40	10	Kodiek	..	..	..	..	..	..	..	..	2.30	2.15	2.30	..	58

13	6.6	18%	16	Labatt	.65	.65	66Apr	1.29		17	17	—	1/2	34
2	8.9	13	10	Lab Acc	.47%	.50	Dec	.92		10	10	—	1/2	1x
2	8.9	13	10	Lab Cem	.32	.32	Dec	1.12		17	17	—	1/2	1x
9	23.2	81%	9	" A	.60	.60	Dec	1.12		10	10%			
0	9.3	81%	9	Lakeland	1.08	1.08	Dec	1.37		81%	81%	81%	—	1/2
				" old			Dec	6.81		18	17%	81%	—	1/2
		5.00	4.80	" Wnt Cem						5.00	5.00	5.00		
	9.4	71%	4%	L Ont Sec			Dec	.51		4.95	4.75	4.75	—	5
				" wts						1.05	.86	.90	—	13
7	5.9	20	18	Lambt A	1.20	1.20	Dec	3.03		19	19			1
1	14.5	71%	6%	Lam Loan	.32	.32	Dec	.43		6	6%			
1	22.0	171%	141%	Lamont A	.40	.40	Apr	.66	Oct26w	43	6	141%	141%	1x
				Latoria	.90	.90				2034	141%	141%		
3		174%	141%	Laura Sec	.45	.45	Sept	.45		141%	141%	141%	—	1/4

8	3.9	13%	Laird P.	1.50	1.40	Jun 1.23	Mar3m11.6	9	17%	15%	-	1/2	62
8	20	20%	"	1.75	1.65	Dec 3.93		19	18%	17%	+	1/2	68
1	11	10%	"	1.25	1.25	Jun 4.38	Dec 3.93	16	16%	14%	+	1/2	68
1	11	21%	"	1.40	1.40	Jun 4.38	Dec 3.93	17%	17%	17%	+	1/2	6
1	11	20%	"	2.00	2.00	Jun 7.75	25%	25%	25%	25%	+	1/2	6
8	3.95	1.35	" wts				1.40	1.35	1.35	+/-	10	10	6
8	21.0	26	Law J A	1.20	1.70	Apr 1.70		23	27%				6
8	14.7	75	B	1.60	1.60	Apr 9.00		50	65				6
8	24	08	Leland	63Jun	1.50D			10	08		-	2	34
2	10.1	11%	L Lail-Lec	40	Sep1 .94			9	9				47
2	17.3	19%	Levy	1.25	1.25	Dec 5.00	Mar3m11.66	10%	18%	11%	+	3/4	47
4	11	10%	" 2 pld	.72	.72	Dec 5.00	Mar3m11.66	20%	20%	20%		3/4	9
4	21%	19%	" B pld	1.10	1.10	Dec 4.42	Mar3m11.76						9
4	91%	7	Lewis			64Dec	1.74	71%	71%	71%			10
4	91%	7	Life Inv			Oct10m	02	71%	71%	71%			10

9	3.10	2.00	" wts							210	200	210	+10	23
8.6	1.12	97%	Bob Cos A	.31%	.38	May	1.22			100%	100%	100%	- 1/2	125
9.0	47 1/4	1%	" B	.31%	.38	May	1.22			100%	100%	100%	- 1/2	125
9.8			" pld	2.40	2.40	May	32.93			44%	44%	44%	+ 1/2	2
	33	28 1/4	Loblawn G	6.00	6.00	May	15.27			150	29%	29%	- 1/2	113
	31	27 1/2	" G pld	1.60	1.60	May	16.96			29	28 1/2 %	29	+ 1/2	5
	63 1/4	37	" 1st	1.50	1.50	May	16.96			62%	62%	62%	- 1/2	1x
15.3	8 1/4		2nd	6.00	6.00	May	15.27			70	71 1/4	70		14
23.6	70	90	Lab I -c	.40	.40	May	.48			94	95	1.05		
38.9			Locana	.03	.03	64Dec	.09			3.50				
19.7	18 1/4	13	Lochaber	.10	.10	66Jan	.71			14%	14%	+ 1/2	102	
19.0	28 1/2	25	Lowney	1.00	1.00	Bajan	1.49			26%	28 1/2 %			

[illegible]

9	102		pId	5.50	5.50	July 134.65	Jan 82.47	97	24	99			
2	18.8	23%	M'Eric	.80	1.00	Dec 1.74		24	24	24			
2	13.9	2% ¹⁰	Mar T & T	.95	.95	Dec 1.18	Mar 3m .28	23%	23%	23%	+ %	75	1x
	1.05	45	" rts					1.05	.85	1.00	+ .02	806	
9	12.9	37%	Mass Ferg	.90	1.00	Oct 2.66	May 6m 1.37	1.35	34%	34%		245	
1	7.7	9%	McAlister T	.90	.30	Dec 1.14		9	8%	9	+ 1/4	28	
5	14	13	M'Brine pf 1.00	1.00	Dec 1.51			11	14				
1	11.9	8%	M'Cabe G	.32	.32	Jun .65		8	8				1
9	14.7	23%	Meibers	.80	1.42	Aug 1.42		20%	20%	20%	+ 1/2	49	
9	14.7	2.30	MEPC Cdn	.08	.08	Sep't .19		2.85	2.65	2.85	+ 5	147	

L'Association Canadienne des Courtiers en Valeurs Mobilières, mieux connue sous le signe I.D.A. (Investment Dealers Association), a tenu la semaine dernière son congrès annuel au Manoir Richelieu à Pointe-au-Pic. Il va sans dire que ce congrès a donné lieu aux manifestations mondaines coutumières. Cependant, les congressistes dans l'ensemble ont donné un ton plus sérieux au congrès que par les années passées à cause des multiples problèmes auxquels ces derniers font face.

D'une part, les courtiers assistent depuis quelques années à un res-

serrement considérable de leur marge de profits et on a discuté abondamment, en dehors des réunions officielles de ce problème. Alors que les commissions chargées aux clients demeurent à peu près les mêmes, les frais de gestions et surtout de main-d'oeuvre s'accroissent rapidement. A ceci, les courtiers réagissent de deux façons: ils mettent l'accent sur les clients importants et tendent à délaisser le petit investisseur dont chaque ordre requiert les mêmes soins et génère une commission parfois insignifiante. Les courtiers commencent aussi à collecter des frais pour différents

services auxiliaires tels que la collection des dividendes et des intérêts.

L'attitude de certains courtiers vis-à-vis le petit investisseur a été l'objet de vertes critiques de la part des membres de la presse financière tant anglaise que française mais il faut reconnaître dans l'ensemble que le sentiment de la majorité se dirige beaucoup plus vers l'établissement de frais auxiliaires que le délaissement du petit investisseur. Les courtiers en général s'opposent pour le moment à une hausse du taux des commissions d'achat ou de vente à la bourse.

D'autre part on a aussi beaucoup discuté de l'ingérence croissante des gouvernements dans le mécanisme de la répartition et du mouvement des capitaux. L'I.D.A. ne voit guère d'un bon oeil l'idée de l'ancien ministre des finances J. Gordon d'établir une Société de Développement.

Pour l'I.D.A. l'établissement d'une société n'est nullement justifiable sur le plan des besoins parce qu'il n'existe pas de vide à remplir. Dans certaines industries ont dû être recourus à des capitaux étrangers, non pas à cause d'un manque de capital, mais n'est pas en raison de l'imperfection des marchés financiers mais en raison de la législation des gouvernements qui décourage par les

Le marché boursier canadien manque de valeurs et plusieurs institutions et particuliers investissent aux Etats-Unis parce qu'ils ne trouvent plus chez nous une assez grande variété d'entreprises. Un courtier signalait à propos que des secteurs comme les avionneries et les produits pharmaceutiques sont pratiquement fermés à l'investisseur canadien.

On ne craint pas généralement que les institutions financières et particulièrement les agences gouvernementales viennent à se passer des courtiers. Le nombre de nouvelles émissions continuera probablement à diminuer à cause de l'augmentation continuelle des placements négociés privément mais le rôle d'un intermédiaire demeure tant au niveau des particuliers que des grandes institutions. Les courtiers sont décidés à coopérer plus étroitement avec les gouvernements surtout dans l'étude des causes de l'accroissement du contrôle de l'étranger sur l'économie canadienne.

L'I.D.A. demande aussi l'adoption des recommandations du rapport Porter en ce qui concerne l'enregistrement des nouvelles émissions auprès des gouvernements. A l'heure actuelle, la pratique force à recourir à l'approbation d'un, deux et parfois trois gouvernements. L'I.D.A. suggère que l'approbation des prospectus des compagnies incorporées au fédéral et celles incorporées provincialement, mais dont les valeurs sont distribuées dans plus d'une province, soit la responsabilité d'une seule agence gouvernementale. Il n'a pas d'inconvénient de recourir à une agence provinciale dans le cas des émissions de compagnie à charte provinciale dont les valeurs ne sont distribuées que dans une seule province. Les changements souhaités simplifieraient la "paperasse" et les délais, tout en réduisant les frais d'émissions, et par tant, augmenteraient la possibilité de distribuer les nouvelles émissions à travers tout le Canada et d'en faire bénéficier tous les Canadiens au lieu d'accorder des privilèges particuliers aux résidents des deux plus grandes provinces du pays.

Les membres de l'I.D.A. sont aussi déterminés à voir à ce que les provinces uniformisent leurs lois sur les valeurs mobilières, de façon à hausser les standards de l'industrie et à éviter que se développe une province du genre Las Vegas.

M. J. R. Kimber, le président de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario, a déclaré devant les congressistes qu'il souhaitait voir la nouvelle loi sur les valeurs mobilières de l'Ontario étudiée par toutes les provinces pour que des événements comme ceux d'Atlantic Acceptance ou encore Windfall ne se répètent plus.

Enfin l'I.D.A. est plus soucieuse de sa réputation que jamais. Elle est surtout préoccupée par le fait que les courtiers qui ne sont pas membres de l'association sont assujettis à des règlements moins sévères que ceux de l'I.D.A. et qu'il existe toujours un risque de voir ces courtiers nuire à la réputation du milieu. L'I.D.A. a comme objectif d'obtenir tout d'abord que les règlements imposés aux membres des bourses et les lois des commissions de valeurs mobilières présentent des standards communs. Il sera ainsi possible de reconnaître la profession de courtiers en valeurs mobilières et d'exiger de ses membres un minimum de compétences et l'obtention d'une éducation appropriée.

Les Affaires, lundi 27 juin 1966

L'action classe C d'Argus Corporation a diminué

La valeur nette au livre de l'action de \$19.65 au 31 mai 1966 comparativement à \$21.68 un an auparavant.

Nombre d'actions	Titres	Valeur au marché	Intérêt détenu
400,000	B.C. Forest Products	\$ 7,450,000	11.5%
2,400,000	Canadian Breweries	16,500,000	11.0%
1,900,000	Dominion Stores	41,325,000	23.5%
2,475,000	Domtar	43,621,875	16.9%
730,000	Hollinger Consolidated	16,607,500	14.8%
1,980,000	Massey-Ferguson	71,527,500	10.9%
537,495	Standard Radio	11,153,021	49.7%
	Autres titres	1,688,750	
		\$209,873,646	

ravant. C'est ce qui ressort du dernier rapport semi-annuel émis par la compagnie.

Les seuls changements que l'on note au portefeuille de la société de gestion est l'achat de 330,000 actions de Massey-Ferguson et de 30,000 actions de Hollinger Consolidated Mines Limited.

Les placements de la compagnie avaient une valeur au marché de \$209,873,646, au 31 mai dernier, comparativement à \$221,715,538 l'année précédente. Le coût de ces placements s'établit à \$84,148,525.

Le tableau suivant donne la répartition des placements d'Argus Corporation au 31 mai 1966.

General Electric perd un procès coûteux

Dans le procès le plus cher du monde qui a déjà été coûteux aux plaideurs, la "General Electric" américaine vient de perdre une manche en se voyant refuser l'octroi de trois des quatre brevets qu'elle avait déposés pour la fabrication de diamants synthétiques en Afrique du Sud.

Plusieurs compagnies contestent la validité de brevets qui donneraient à "General Electric" un monopole de fait sur la fabrication des diamants synthétiques sud-africains. Pour défendre leurs droits, les compagnies ont plongé dans les archives du siècle dernier de

l'Académie des sciences françaises. Elles ont soutenu que les procédés de fabrication que la compagnie prétendait faire breveter n'étaient rien d'autre que l'application d'une invention du prix Nobel français Henri Moissan qui l'avait présentée devant l'académie en 1893.

Dans son jugement de 106 pages, appuyé sur l'opinion de 37 experts mondiaux la cour de Pretoria a suivi ce raisonnement et a refusé l'octroi de trois brevets sur les quatre qui avaient été déposés. Les parties sont cependant en appel.

Chèques encaissés: \$45,242,000,000

Les chèques encaissés dans les chambres de compensation au cours du mois de mars sont évalués à \$45,242,000,000, soit une augmentation de 8.5 p. cent comparativement au total du mois de mars de l'année précédente, rapporte le Bureau fédéral de la statistique.

Le total des trois premiers mois de l'année s'établit ainsi à \$126,334,000,000, soit un gain de 9.9 p. cent par rapport à la même période de 1965. Le gain le plus important a été enregistré dans les provinces Maritimes aussi bien au cours de mars que durant la période de trois mois; la Colombie-Britannique vient au second rang.

Château-Gai: hausse de profit de 16 p.c.

La compagnie Château-Gai Wines Limited a vu ses ventes augmenter de 8 p.c. et ses profits de 16 p.c. pour l'exercice terminé le 30 avril 1966. Les ventes ont atteint \$3,313,583 contre \$3,065,036 en 1965.

Les profits nets après impôts s'établissent à \$330,192 ou 96 cents par action comparativement à \$283,950 ou 83 cents par action pour l'exercice précédent. La marge de profit net est de 10 p.c. en comparaison de 9.9 p.c. en 1965.

Château-Gai poursuit de nombreux efforts en vue de mieux faire connaître les marques de commerce de la compagnie. La compagnie a commencé à exporter ses vins en Grande-Bretagne.

Le procès intenté par les viticulteurs de Champagne en France, pour interdire à Château-Gai de mettre l'appellation "Champagne" sur ses produits, doit passer devant la Cour Supérieure du Québec, en janvier l'an prochain.

MARION, ROBIC & ROBIC

ci-devant
MARION, MARION
fondée en 1892

- Brevets d'invention
- Marques de commerce
- Droits d'auteur en tous pays

2100, rue Drummond
MONTREAL 25
Tél.: 288-2152-53-54

LES OBLIGATIONS - COURS DE VENDREDI

finissant à midi le 24 juin 1966

Renseignements fournis par l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières

Gouvernement du Canada	O. D.	O. D.	O. D.	O. D.	O. D.
3 Sept/61-66 99.55 99.78	Do 6/76-79 99 1/4	Do 5/73-75 93 1/2	Do 5/73 92 1/4	Chemcell 4 1/2 69 1/2	Ogilvy's J.A. 4 1/2 67 1/2
4 Sept/66 99.63 99.86	Do 6/80 99 1/4	Do 4 1/2 74-76 88 1/2	Do 5 1/2 73 95 1/4	Do 5 1/2 71 99	Orchard Mines 4 1/2 75 1/2
4 Dec/66 99.68 99.93	Do 5 1/2 78-81 97	Do 4 1/2 75-78 85 1/2	Do 6 7/8 98 1/2	Do 3 1/4 74 84 1/2	Pac Gas Tr 5 1/2 86 10 1/2
4 Apr/67 99.12 99.37	Do 5 1/2 67 98 1/2	Do 5 1/2 77-79 91 1/2	Do 3 1/2 72-75 81 1/2	Do 5 1/2 77 95 1/4	Pembina P.L. 4 1/2 71 9 1/2
4 June/67 99.00 99.25	Do 5 1/2 68-69 98 1/2	Do 5 1/2 77-79 91 1/2	Do 5 1/2 72-75 81 1/2	Do 5 1/2 77 95 1/4	Do 6 7/8 95 1/2
4 Oct/67 98.20 98.50	Do 5 1/2 74-76 81 1/2	Do 5 1/2 77-79 91 1/2	Do 5 1/2 72-75 81 1/2	Do 5 1/2 77 95 1/4	Do 6 7/8 95 1/2
4 Apr/67 98.95 99.20	Do 5 1/2 74-76 81 1/2	Do 5 1/2 77-79 91 1/2	Do 5 1/2 72-75 81 1/2	Do 5 1/2 77 95 1/4	Do 6 7/8 95 1/2
4 Jan/68 98.10 98.70	Do 5 1/2 74-76 81 1/2	Do 5 1/2 77-79 91 1/2	Do 5 1/2 72-75 81 1/2	Do 5 1/2 77 95 1/4	Do 6 7/8 95 1/2
4 Jan/68 98.55 98.45	Do 5 1/2 74-76 81 1/2	Do 5 1/2 77-79 91 1/2	Do 5 1/2 72-75 81 1/2	Do 5 1/2 77 95 1/4	Do 6 7/8 95 1/2
5 Oct/68 99.15 99.80	Do 5 1/2 74-76 81 1/2	Do 5 1/2 77-79 91 1/2	Do 5 1/2 72-75 81 1/2	Do 5 1/2 77 95 1/4	Do 6 7/8 95 1/2
5 July/69 98.50 99.25	Do 5 1/2 74-76 81 1/2	Do 5 1/2 77-79 91 1/2	Do 5 1/2 72-75 81 1/2	Do 5 1/2 77 95 1/4	Do 6 7/8 95 1/2
5 Apr/69 100.15 100.75	Do 5 1/2 74-76 81 1/2	Do 5 1/2 77-79 91 1/2	Do 5 1/2 72-75 81 1/2	Do 5 1/2 77 95 1/4	Do 6 7/8 95 1/2
5 July/69 98.50 99.25	Do 5 1/2 74-76 81 1/2	Do 5 1/2 77-79 91 1/2	Do 5 1/2 72-75 81 1/2	Do 5 1/2 77 95 1/4	Do 6 7/8 95 1/2
5 July/70 98.00 98.50	Do 5 1/2 74-76 81 1/2	Do 5 1/2 77-79 91 1/2	Do 5 1/2 72-75 81 1/2	Do 5 1/2 77 95 1/4	Do 6 7/8 95 1/2
5 May/70 97.75 97.90	Do 5 1/2 74-76 81 1/2	Do 5 1/2 77-79 91 1/2	Do 5 1/2 72-75 81 1/2	Do 5 1/2 77 95 1/4	Do 6 7/8 95 1/2
5 Sept/70 97.25 97.50	Do 5 1/2 74-76 81 1/2	Do 5 1/2 77-79 91 1/2	Do 5 1/2 72-75 81 1/2	Do 5 1/2 77 95 1/4	Do 6 7/8 95 1/2
5 Oct/70 97.25 97.50	Do 5 1/2 74-76 81 1/2	Do 5 1/2 77-79 91 1/2	Do 5 1/2 72-75 81 1/2	Do 5 1/2 77 95 1/4	Do 6 7/8 95 1/2
5 Oct/70 97.25 97.50	Do 5 1/2 74-76 81 1/2	Do 5 1/2 77-79 91 1/2	Do 5 1/2 72-75 81 1/2	Do 5 1/2 77 95 1/4	Do 6 7/8 95 1/2
5 Nov/70 97.25 97.50	Do 5 1/2 74-76 81 1/2	Do 5 1/2 77-79 91 1/2	Do 5 1/2 72-75 81 1/2	Do 5 1/2 77 95 1/4	Do 6 7/8 95 1/2
5 Dec/70 97.25 97.50	Do 5 1/2 74-76 81 1/2	Do 5 1/2 77-79 91 1/2	Do 5 1/2 72-75 81 1/2	Do 5 1/2 77 95 1/4	Do 6 7/8 95 1/2
5 Jan/71 97.25 97.50	Do 5 1/2 74-76 81 1/2	Do 5 1/2 77-79 91 1/2	Do 5 1/2 72-75 81 1/2	Do 5 1/2 77 95 1/4	Do 6 7/8 95 1/2
5 Feb/71 97.25 97.50	Do 5 1/2 74-76 81 1/2	Do 5 1/2 77-79 91 1/2	Do 5 1/2 72-75 81 1/2	Do 5 1/2 77 95 1/4	Do 6 7/8 95 1/2
5 Mar/71 97.25 97.50	Do 5 1/2 74-76 81 1/2	Do 5 1/2 77-79 91 1/2	Do 5 1/2 72-75 81 1/2	Do 5 1/2 77 95 1/4	Do 6 7/8 95 1/2
5 Apr/71 97.25 97.50	Do 5 1/2 74-76 81 1/2	Do 5 1/2 77-79 91 1/2	Do 5 1/2 72-75 81 1/2	Do 5 1/2 77 95 1/4	Do 6 7/8 95 1/2
5 May/71 97.25 97.50	Do 5 1/2 74-76 81 1/2	Do 5 1/2 77-79 91 1/2	Do 5 1/2 72-75 81 1/2	Do 5 1/2 77 95 1/4	Do 6 7/8 95 1/2
5 Jun/71 97.25 97.50	Do 5 1/2 74-76 81 1/2	Do 5 1/2 77-79 91 1/2	Do 5 1/2 72-75 81 1/2	Do 5 1/2 77 95 1/4	Do 6 7/8 95 1/2
5 Jul/71 97.25 97.50	Do 5 1/2 74-76 81 1/2	Do 5 1/2 77-79 91 1/2	Do 5 1/2 72-75 81 1/2	Do 5 1/2 77 95 1/4	Do 6 7/8 95 1/2
5 Aug/71 97.25 97.50	Do 5 1/2 74-76 81 1/2	Do 5 1/2 77-79 91 1/2	Do 5 1/2 72-75 81 1/2	Do 5 1/2 77 95 1/4	Do 6 7/8 95 1/2
5 Sep/71 97.25 97.50	Do 5 1/2 74-76 81 1/2	Do 5 1/2 77-79 91 1/2	Do 5 1/2 72-75 81 1/2	Do 5 1/2 77 95 1/4	Do 6 7/8 95 1/2
5 Oct/71 97.25 97.50	Do 5 1/2 74-76 81 1/2	Do 5 1/2 77-79 91 1/2	Do 5 1/2 72-75 81 1/2	Do 5 1/2 77 95 1/4	Do 6 7/8 95 1/2
5 Nov/71 97.25 97.50	Do 5 1/2 74-76 81 1/2	Do 5 1/2 77-79 91 1/2	Do 5 1/2 72-75 81 1/2	Do 5 1/2 77 95 1/4	Do 6 7/8 95 1/2
5 Dec/71 97.25 97.50	Do 5 1/2 74-76 81 1/2	Do 5 1/2 77-79 91 1/2	Do 5 1/2 72-75 81 1/2	Do 5 1/2 77 95 1/4	Do 6 7/8 95 1/2
5 Jan/72 97.25 97.50	Do 5 1/2 74-76 81 1/2	Do 5 1/2 77-79 91 1/2	Do 5 1/2 72-75 81 1/2	Do 5 1/2 77 95 1/4	Do 6 7/8 95 1/2
5 Feb/72 97.25 97.50	Do 5 1/2 74-76 81 1/2	Do 5 1/2 77-79 91 1/2	Do 5 1/2 72-75 81 1/2	Do 5 1/2 77 95 1/4	Do 6 7/8 95 1/2
5 Mar/72 97.25 97.50	Do 5 1/2 74-76 81 1/2	Do 5 1/2 77-79 91 1/2	Do 5 1/2 72-75 81 1/2	Do 5 1/2 77 95 1/4	Do 6 7/8 95 1/2
5 Apr/72 97.25 97.50	Do 5 1/2 74-76 81 1/2	Do 5 1/2 77-79 91 1/2	Do 5 1/2 72-75 81 1/2	Do 5 1/2 77 95 1/4	Do 6 7/8 95 1/2
5 May/72 97.25 97.50	Do 5 1/2 74-76 81 1/2	Do 5 1/2 77-79 91 1/2	Do 5 1/2 72-75 81 1/2	Do 5 1/2 77 95 1/4	Do 6 7/8 95 1/2
5 Jun/72 97.25 97.50	Do 5 1/2 74-76 81 1/2	Do 5 1/2 77-79 91 1/2	Do 5 1/2 72-75 81 1/2	Do 5 1/2 77 95 1/4	Do 6 7/8 95 1/2
5 Jul/72 97.25 97.50	Do 5 1/2 74-76 81 1/2	Do 5 1/2 77-79 91 1/2	Do 5 1/2 72-75 81 1/2	Do 5 1/2 77 95 1/4	Do 6 7/8 95 1/2
5 Aug/72 97.25 97.50	Do 5 1/2 74-76 81 1/2	Do 5 1/2 77-79 91 1/2	Do 5 1/2 72-75 81 1/2	Do 5 1/2 77 95 1/4	Do 6 7/8 95 1/2
5 Sep/72 97.25 97.50	Do 5 1/2 74-76 81 1/2	Do 5 1/2 77-79 91 1/2	Do 5 1/2 72-75 81 1/2	Do 5 1/2 77 95 1/4	Do 6 7/8 95 1/2
5 Oct/72 97.25 97.50	Do 5 1/2 74-76 81 1/2	Do 5 1/2 77-79 91 1/2	Do 5 1/2 72-75 81 1/2	Do 5 1/2 77 95 1/4	Do 6 7/8 95 1/2
5 Nov/72 97.25 97.50	Do 5 1/2 74-76 81 1/2	Do 5 1/2 77-79 91 1/2	Do 5 1/2 72-75 81 1/2	Do 5 1/2 77 95 1/4	Do 6 7/8 95 1/2
5 Dec/72 97.25 97.50	Do 5 1/2 74-76 81 1/2	Do 5 1/2 77-79 91 1/2	Do 5 1/2 72-75 81 1/2	Do 5 1/2 77 95 1/4	Do 6 7/8 95 1/2
5 Jan/73 97.25 97.50	Do 5 1/2 74-76 81 1/2	Do 5 1/2 77-79 91 1/2	Do 5 1/2 72-75 81 1/2	Do 5 1/2 77 95 1/4	Do 6 7/8 95 1/2
5 Feb/73 97.25 97.50	Do 5 1/2 74-76 81 1/2	Do 5 1/2 77-79 91 1/2	Do 5 1/2 72-75 81 1/2	Do 5 1/2 77 95 1/4	Do 6 7/8 95 1/2
5 Mar/73 97.25 97.50	Do 5 1/2 74-76 81 1/2	Do 5 1/2 77-79 91 1/2	Do 5 1/2 72-75 81 1/2	Do 5 1/2 77 95 1/4	Do 6 7/8 95 1/2
5 Apr/73 97.25 97.50	Do 5 1/2 74-76 81 1/2	Do 5 1/2 77-79 91 1/2	Do 5 1/2 72-75 81 1/2	Do 5 1/2 77 95 1/4	Do 6 7/8 95 1/2
5 May/73 97.25 97.50	Do 5 1/2 74-76 81 1/2	Do 5 1/2 77-79 91 1/2	Do 5 1/2 72-75 81 1/2	Do 5 1/2 77 95 1/4	Do 6 7/8 95 1/2
5 Jun/73 97.25 97.50	Do 5 1/2 74-76 81 1/2	Do 5 1/2 77-79 91 1/2	Do 5 1/2 72-75 81 1/2	Do 5 1/2 77 95 1/4	Do 6 7/8 95 1/2
5 Jul/73 97.25 97.50	Do 5 1/2 74-76 81 1/2	Do 5 1/2 77-79 91 1/2	Do 5 1/2 72-75 81 1/2	Do 5 1/2 77 95 1/4	Do 6 7/8 95 1/2
5 Aug/73 97.25 97.50	Do 5 1/2 74-76 81 1/2	Do 5 1/2 77-79 91 1/2	Do 5 1/2 72-75 81 1/2	Do 5 1/2 77 95 1/4	Do 6 7/8 95 1/2
5 Sep/73 97.25 97.50	Do 5 1/2 74-76 81 1/2	Do 5 1/2 77-79 91 1/2	Do 5 1/2 72-75 81 1/2	Do 5 1/2 77 95 1/4	Do 6 7/8 95 1/2
5 Oct/73 97.25 97.50	Do 5 1/2 74-76 81 1/2	Do 5 1/2 77-79 91 1/2	Do 5 1/2 72-75 81 1/2	Do 5 1/2 77 95 1/4	Do 6 7/8 95 1/2
5 Nov/73 97.25 97.50	Do 5 1/2 74-76 81 1/2	Do 5 1/2 77-79 91 1/2	Do 5 1/2 72-75 81 1/2	Do 5 1/2 77 95 1/4	Do 6 7/8 95 1/2
5 Dec/73 97.25 97.50	Do 5 1/2 74-76 81 1/2	Do 5 1/2 77-79 91 1/2	Do 5 1/2 72-75 81 1/2	Do 5 1/2 77 95 1/4	Do 6 7/8 95 1/2
5 Jan/74 97.25 97.50	Do 5 1/2 74-76 81 1/2	Do 5 1/2 77-79 91 1/2	Do 5 1/2 72-75 81 1/2	Do 5 1/2 77 95 1/4	Do 6 7/8 95 1/2
5 Feb/74 97.25 97.50	Do 5 1/2 74-76 81 1/2	Do 5 1/2 77-79 91 1/2	Do 5 1/2 72-75 81 1/2	Do 5 1/2 77 95 1/4	Do 6 7/8 95 1/2
5 Mar/74 97.25 97.50	Do 5 1/2 74-76 81 1/2	Do 5 1/2 77-79 91 1/2	Do 5 1/2 72-75 81 1/2	Do 5 1/2 77 95 1/4	Do 6 7/8 95 1/2
5 Apr/74 97.25 97.50	Do 5 1/2 74-76 81 1/2	Do 5 1/2 77-79 91 1/2	Do 5 1/2 72-75 81 1/2	Do 5 1/2 77 95 1/4	Do 6 7/8 95 1/2
5 May/74 97.25 97.50	Do 5 1/2 74-76 81 1/2	Do 5 1/2 77-79 91 1/2	Do 5 1/2 72-75 81 1/2	Do 5 1/2 77 95 1/4	Do 6 7/8 95 1/2
5 Jun/74 97.25 97.50	Do 5 1/2 74-76 81 1/2	Do 5 1/2 77-79 91 1/2	Do 5 1/2 72-75 81 1/2	Do 5 1/2 77 95 1/4	Do 6 7/8 95 1/2
5 Jul/74 97.25 97.50	Do 5 1/2 74-76 81 1/2	Do 5 1/2 77-79 91 1/2	Do 5 1/2 72-75 81 1/2	Do 5 1/2 77 95 1/4	Do 6 7/8 95 1/2
5 Aug/74 97.25 97.50	Do 5 1/2 74-76 81 1/2	Do 5 1/2 77-79 91 1/2	Do 5 1/2 72-75 81 1/2	Do 5 1/2 77 95 1/4	Do 6 7/8 95 1/2
5 Sep/74 97.25 97.50	Do 5 1/2 74-76 81 1/2	Do 5 1/2 77-79 91 1/2	Do 5 1/2 72-75 81 1/2	Do 5 1/2 77 95 1/4	Do 6 7/8 95 1/2
5 Oct/74 97.25 97.50	Do 5 1/2 74-76 81 1/2	Do 5 1/2 77-79 91 1/2	Do 5 1/2 72-75 81 1/2	Do 5 1/2 77 95 1/4	Do 6 7/8 95 1/2
5 Nov/74 97.25 97.50	Do 5 1/2 74-76 81 1/2	Do 5 1/2 77-79 91 1/2	Do 5 1/2 72-75 81 1/2	Do 5 1/2 77 95 1/4	Do 6 7/8 95 1/2
5 Dec/74 97.25 97.50	Do 5 1/2 74-76 81 1/2	Do 5 1/2 77-79 91 1/2	Do 5 1/2 72-75 81 1/2	Do 5 1/2 77 95 1/4	Do 6 7/8 95

Supplément

"L'ÉCONOMIE DU QUÉBEC"

Le Québec réel

- Son territoire — son climat, ses forêts, ses mines, ses cours d'eau, ses rivages;
- Sa population — ses caractères distinctifs, sa répartition territoriale, ses aptitudes, ses tendances, ses revenus, son pouvoir d'achat, ses besoins, ses loisirs, les effets de sa poussée démographique;
- Son organisation politique et sociale — ses cadres administratifs, ses lois, ses institutions sociales, sa régie des rentes, sa voirie;
- Ses régions — leur contexte géo-physique, leur densité de population, leur coefficient d'expansion, leur réservoir de main d'oeuvre, leurs poles de croissance;
- Son industrie d'extraction — mines, forêts, pêcheries, agriculture, forces hydrauliques, etc.;
- Son industrie de transformation et de fabrication — pâtes et papiers, cellulose, minéralogie, métallurgie, chimie, pétrochimie, plastiques, électronique, électro-mécanique, textiles, vêtement, produits alimentaires, ameublement, artisanat, etc.
- Son commerce et ses services — distribution et vente en gros et en détail; construction, transports et communications, professions libérales et métiers spécialisés.
- Son organisation financière — banques commerciales et banques d'épargne, caisses populaires, sociétés de fiducie, sociétés de crédit, bourses de valeurs mobilières, sociétés de courtage, fonds mutuels, sociétés d'assurance, etc.

**PROFITEZ DE CETTE OCCASION UNIQUE POUR FAIRE CONNAÎTRE VOTRE ENTREPRISE
À PLUS DE 35,000 CLIENTS ACTUELS OU ÉVENTUELS**

Voilà quelques-uns des sujets qui seront exposés et traités à fond, avec cartes, diagrammes, schémas et tableaux statistiques à l'appui, dans un numéro spécial qui sera bientôt publié dans "Les Affaires". Aux investisseurs des autres provinces et de l'étranger, il fournira, sous forme attrayante mais surtout pratique et durable, un document de nature à leur faciliter la connaissance

de ce qu'ils peuvent s'attendre à trouver au Québec. Pour nos gens, il constituera l'instrument de vulgarisation dont ils avaient besoin pour savoir enfin pourquoi et comment travailler de concert, pour faire du Québec une province prospère dans un Canada réellement cohérent.

Date de publication: 25 JUILLET 1966
Date de fermeture pour matériel publicitaire: 30 JUIN 1966
Minimum de pages: 48

Il ne reste plus que
deux semaines
pour réserver de
l'espace publicitaire

TIRAGE

- A) Plus de 18,000 copies distribuées à nos abonnés réguliers.
B) Plus de 16,000 copies seront reliées au début de 1967. Ce document unique sera distribué en Europe, aux Etats-Unis et au Canada par l'entremise des maisons et des bureaux du Québec à l'extérieur de la province.

REPRÉSENTANTS PUBLICITAIRES

Montréal: Claude Coupal, B.Sc. comm.,
635 est, Henri-Bourassa, Montréal, P. Qué.
Téléphone: DU-1-1888

Toronto: John Sears,
62 Richmond St. West, Toronto, Ont.
Téléphone: 364-2443

Pour tout renseignement supplémentaire, vous pouvez communiquer avec nos représentants publicitaires qui se feront un plaisir de vous fournir toute la documentation requise.

Contrat publicitaire

Date

Les Affaires
635 est, Henri-Bourassa, Montréal, P. Qué.
62 Richmond St., W., Toronto, Ont.

SVP, auriez-vous l'obligeance de réserver _____ lignes agates d'espace pour votre numéro spécial "L'ÉCONOMIE DU QUÉBEC" qui sera publié le 25 juillet 1966. (la date limite pour expédier votre matériel publicitaire est le 30 juin 1966).

Nous acceptons de déboursier la somme de \$_____ sur réception d'une copie du numéro spécial dans laquelle notre annonce paraîtra.

Entreprise
Autorisé par
Poste occupé dans l'entremise
Adresse

TARIFS PUBLICITAIRES

1 page (1,000 lignes agates).....	\$650.00
3/4 page (750 lignes agates).....	487.50
1/2 page (500 lignes agates).....	325.00
1/4 page (250 lignes agates).....	162.50
1/8 page (125 lignes agates).....	81.25
1/16 page (62 1/2 lignes agates).....	40.60
Carte d'affaire (2 col. x 2" haut).....	34.40

DÉTAILS TECHNIQUES

Matière à lire	10" x 14 1/4"
Format rogné	11 1/2 x 15 1/2
Nombre de colonnes	5
Largeur de la colonne	1 7/8
Longueur de la colonne	14 1/4 (200 lignes)
Superficie totale de la page	1000 lignes
Demi-ton	100-120
Imprimé par procédé OFFSET	